



OBJECTIF AFRIQUE

LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

N° 206 – 19 AOUT 2020

SOMMAIRE

- ▼ ACTUALITE REGIONALE
- ▼ CONJONCTURE
- ▼ ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
- ▼ PROJETS ET FINANCEMENTS
- ▼ SECTEURS D'ACTIVITES
 - AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE
 - ENERGIE ET MATIERES PREMIERES
 - INDUSTRIE
 - SERVICES
- ▼ ENTREPRISES
- ▼ CARNET ET AGENDA

ENDEAVOUR
FUSIONNE AVEC
SEMAFO ET
DEVIENT LE PLUS
GRAND
PRODUCTEUR
D'OR EN
AFRIQUE DE
L'OUEST

PLUS DE 100 M
EUR POUR
AMELIORER
L'EDUCATION EN
GUINEE ET AU
NIGER

RESULTATS DE
LA PREMIERE
EHCVM DANS
L'UEMOA

15,5 M EUR DE
L'UE POUR 300
START-UPS ET
PME DANS LE
SAHEL

L'AFRIQUE
POURRAIT VOIR SES
REVENUS
AUGMENTER DE
450 Mds USD
GRACE A ZLECAF

300 M USD DE LA
BM EN FAVEUR DES
ECHANGES
TRANSFRONTALIERS
D'ELECTRICITE EN
AFRIQUE DE L'OUEST

PARTENARIAT AFD-
BIDC : 50 M EUR
POUR LA TRANSITION
ECONOMIQUE
DURABLE DANS LA
CEDEAO

GHANA : LA
PLATEFORME
UNIPASS PERMET DES
RECETTES DOUANIERES
RECORD EN JUIN 2020

DJIBOUTI : DON DE
41,2 MUSD DE LA
BANQUE AFRICAINE
DE
DEVELOPPEMENT



MINISTÈRE
DE L'EUROPE ET DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

ACTUALITE REGIONALE

▼ La BAfD révisé ses perspectives pour l'Afrique

La BAfD a procédé à une révision de ses projections de croissance et des perspectives pour 2020 et 2021. En raison de la COVID-19, la contraction du PIB réel de l'Afrique se situerait entre -1,7% et -3,4%, contre une prévision initiale de +3,9%. L'Afrique de l'Ouest en particulier devrait enregistrer une récession comprise entre -2% et -4,3% en 2020, alors que l'institution prévoyait initialement une croissance de +4%. Cette contraction est largement tirée par la récession au Nigéria (entre -4,4% et -7,2%). La croissance de l'Afrique devrait rebondir en 2021 pour se situer entre 2,4% et 3%. A l'instar du continent, l'Afrique de l'Ouest devrait rebondir avec une croissance qui s'établirait entre +1,7% et +2,5%.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Signature de deux conventions de crédit entre l'AFD et la BOAD pour la riposte face à la COVID-19 et la finance climat

Le 07 juillet 2020, la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et l'Agence Française de Développement (AFD) au Togo ont signé deux conventions de financement d'un montant total de 175 M EUR. La première convention, d'un montant de 100 M EUR, vise à appuyer la BOAD dans sa réponse contracyclique face à la crise. La BOAD et l'AFD envisagent également un dialogue stratégique sur la relance économique durable dans le contexte post-crise. La seconde convention porte sur une ligne de crédit de 75 M EUR ainsi qu'une subvention de 600 000 EUR d'assistance technique en faveur de la lutte et de l'adaptation aux conséquences du changement climatique dans la sous-région.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Plus de 100 M EUR pour améliorer l'éducation en Guinée et au Niger

L'Agence française de développement (AFD), délégataire de fonds du Partenariat mondial pour l'éducation (PME), a récemment annoncé qu'en soutien aux programmes sectoriels nationaux, le PME a approuvé deux subventions de 77,3 et 34,03 M EUR respectivement en faveur du Niger et de la Guinée, en vue d'appuyer la mise en œuvre de leurs politiques éducatives. Au Niger comme en Guinée, les financements transiteront par un fonds commun de l'éducation multi-bailleurs. Au Niger, 91% des enfants en zone urbaine accèdent à l'école primaire, contre seulement 54 % en zone rurale. En Guinée, seuls 67% des élèves achèvent la dernière année du primaire et 1,6 M d'enfants ne sont pas scolarisés.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Endeavour fusionne avec Semafo et devient le plus grand producteur d'or en Afrique de l'Ouest

L'acquisition de la société Semafo par le groupe Endeavour mining est effective depuis le 1er juillet 2020. D'une valeur de 1 Md CAD (653 M EUR), elle permet à celui-ci de devenir le premier producteur d'or en Afrique de l'Ouest et de rejoindre le top 15 des producteurs dans le monde, grâce à ses 6 exploitations minières au Burkina Faso (4 mines) et en Côte d'Ivoire (2 mines) et une production annuelle d'au moins 1 M d'onces d'or. L'or est le premier produit d'exportation de l'UEMOA, avec 23,2% des exportations totales de la région en 2018, soit 5,2 Mds EUR. A noter qu'Endeavour Mining a également obtenu cette semaine un permis d'exploitation minière pour les gisements de Kari au Burkina Faso.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Covid19 : Évolution de la situation sanitaire en Afrique de l'Est et dans l'Océan Indien

Entre le 27 juillet et le 3 août, selon l'OMS*, le nombre de cas officiellement déclarés a progressé de 16 % dans la zone AEOI, contre un rythme de 10 % au niveau mondial. Les décès progressent également plus rapidement, à 14 % sur la semaine contre 6 % dans le monde. Si la progression ralentit globalement sur la zone, elle reste élevée en Ethiopie, au Kenya et à Madagascar, avec respectivement +29 %, +23 % et +19 %.

Pays \ Date	Nombre de cas			Nombre de décès		
	20/7	27/7	3/8	20/7	27/7	3/8
Burundi	322	378	395	1	1	1
Comores	334	354	386	7	7	7
Djibouti	5 011	5 059	5161	56	58	59
Erythrée	251	265	279	0	0	0
Ethiopie	10 207	14 547	18 706	170	228	310
Kenya	13 353	17 975	22 053	234	285	369
Madagascar	7 049	9 690	11 528	59	91	114
Maurice	343	344	344	10	10	10
Rwanda	1 582	1 879	2 062	5	5	5
Seychelles	108	114	114	0	0	0
Somalie	3 119	3 196	3 220	93	93	93
Soudan du Sud	2 211	2 305	2 429	45	46	46
Soudan	10 992	11 496	11 738	693	725	752
Tanzanie	509	509	509	21	21	21
Ouganda	1 065	1 128	1 182	0	2	4
Total AEOI	56 456	69 239	80 106	1 397	1 575	1 791

* Le nombre de cas reportés par l'OMS peut subir, compte tenu des délais de transmission, un léger décalage avec les données nationales, variable pour chaque pays. Aussi, la stabilité du nombre de cas en Tanzanie reflète l'arrêt de la comptabilisation par le gouvernement depuis fin avril ; les émeutes récentes en Éthiopie ont perturbé la communication régulière sur le suivi de l'épidémie.

✉ gaelle.siujeng@dgtresor.gouv.fr

▼ Près de 500 milliards de criquets éradiqués en Afrique de l'Est

Fin juillet, le nombre d'essaims s'est réduit compte tenu des traitements intensifs réalisés en juin. En effet, 140 000 ha ont été traités en juin contre 650 000 ha entre janvier et mai. La FAO estime que 1,3 millions de tonnes de cultures (soit 387 MUSD et l'équivalent de l'alimentation annuelle pour 8,6 millions de personnes) ont pu être sauvées par ces interventions. 620 000 foyers pastoraux ont également été préservés des effets des essais et 54 000 foyers ont bénéficié des actions de soutien, notamment des opérations de transfert d'argent. Néanmoins, si la situation s'améliore au Kenya, Ouganda et en Tanzanie, elle reste sous tension en Ethiopie, Sud-Soudan et Somalie, car ces pays sont soumis à une seconde infection par le Sud en provenance du Kenya et par le Nord en provenance du Yémen. Dans les prochaines semaines, une partie des criquets devrait migrer vers le Soudan pour s'y établir quelques temps. L'appel aux contributions internationales se poursuit avec des besoins couverts à hauteur de 70 %, contre 64 % à la mi-juin, soit 161 MUSD collectés par la FAO sur les 231 MUSD de l'appel de fonds révisé pour l'Afrique de l'Est.

✉ gaelle.siujeq@dgtresor.gouv.fr

▼ 15,5 M EUR de l'UE pour 300 start-ups et PME dans le Sahel

L'Union européenne (UE) et Investisseurs & Partenaires (I&P) ont annoncé, le 10 juillet 2020, le lancement d'I&P Accélération au Sahel. Déployé sur quatre ans, ce programme de 15,5 M EUR, financé par l'UE, bénéficiera à 300 start-ups et PME opérant dans 13 pays de la sous-région sahélienne : au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Gambie, en Guinée, au Ghana, au Mali, au Mauritanie, au Niger, au Tchad, au Togo et au Sénégal. Dans un premier temps, une quinzaine d'entreprises bénéficieront d'un appui financier et d'un accompagnement technique. I&P Accélération au Sahel est déployé localement par les équipes d'I&P ainsi que par 4 sociétés de gestion sponsorisées et partenaires d'I&P.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Résultats de la première EHCVM dans l'UEMOA

L'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) a publié les résultats de la 1^{ère} enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) 2018-2019. Les indicateurs de la pauvreté monétaire ont été calculés selon 2 approches : i) en utilisant le seuil international de pauvreté monétaire, les taux de pauvreté sont les suivants : 32,6% au Sénégal ; 33,5% en Côte d'Ivoire ; 47% au Mali ; 47,5% au Bénin ; 50,4% au Togo ; 56,2% en Guinée-Bissau ; 63% au Burkina Faso et 75,5% au Niger ; ii) en utilisant les seuils de pauvreté nationaux, les taux de pauvreté sont les suivants : 37,8% au Sénégal ; 38,5% au Bénin ; 39,4% en Côte d'Ivoire ; 40,8% au Niger ; 41,4% au Burkina Faso ; 42,1% au Mali ; 45,5% au Togo et 47,7% en Guinée-Bissau.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ CMA CGM réduit le temps de transit entre l'Afrique de l'ouest et l'Asie

La compagnie maritime française CMA CGM a annoncé qu'elle lancerait son nouveau service « Round the Africa » le 25 juillet 2020 à Shanghai, en Chine. Avec une flotte de onze navires d'une capacité nominale de 4 200 EVP, la CMA CGM entend réduire le temps de trajet entre l'Afrique de l'Ouest et l'Asie grâce à ce service. Shanghai sera ainsi desservi en 29 jours depuis Abidjan, 36 jours depuis Freetown et 39 jours depuis Dakar.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ CEMAC : La BEAC va racheter la dette des Etats à hauteur de 600 Mds FCFA sur le marché monétaire

En raison de la crise Covid 19 et de l'impact sur l'économie dans la sous-région, Le Comité de politique monétaire de la BEAC a autorisé un programme de rachats ponctuels et ciblés, sur le marché secondaire, des titres publics émis par les États membres de la CEMAC. L'enveloppe maximale a été fixée à 600 Mds FCFA et concerne les titres de maturité de 10 ans maximum. Ce programme de rachat sera mené sur une durée de 6 mois, renouvelable en cas de besoin, et devrait permettre d'améliorer les conditions de financement des États sur le marché monétaire.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

▼ L'agence Fitch Ratings maintien la note « AAA » de la BAfD

L'agence de notation Fitch Ratings a maintenu la note de la Banque africaine de développement (BAfD) à « AAA », avec une perspective stable. Cette note est motivée par le soutien extraordinaire que reçoit la BAfD de ses actionnaires. En outre, l'agence estime que les politiques de gestion des risques de la Banque sont conservatrices et excellentes. Son profil de liquidité est également excellent et sa capitalisation est jugée forte, reflétant un solide ratio capitaux propres / actifs. Pour rappel, l'agence Standard and Poor's avait également maintenu le mois dernier, la note de la BAfD à « AAA », avec une perspective stable.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ La BAfD accorde 305 M USD au G5 Sahel pour la lutte contre la COVID-19

La BAfD a approuvé, le 22 juillet, un appui budgétaire global de 284,8 M USD pour soutenir les efforts des pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) dans la mise en œuvre de leurs plans de riposte à la COVID-19 et de relance économique. Par pays, le Burkina Faso bénéficiera d'un financement de 54,6 M USD ; le Mali : 48,9 M USD, la Mauritanie : 10,2 M USD ; le Niger : 108,8 M et le Tchad : 61,2 M USD. La BAfD a également conclu un accord de financement de 20 M USD avec l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés et le G5 Sahel en vue de lutter contre la propagation de la pandémie et limiter son impact spécifiquement dans les zones les plus touchées par les conflits et la violence.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Reprise des émissions de Bons Social COVID-19 dans l'UEMOA

La phase 2 du programme des émissions de Bons Social COVID-19 démarrera à compter du 27 juillet pour s'achever le 13 août 2020. Selon le calendrier, les Etats de l'UEMOA ambitionnent de lever 791,1 Mds FCFA (1,2 Md EUR), dont 34% par la Côte d'Ivoire. Pour rappel, les Bons Social COVID-19 sont des bons du Trésor de maturité 3 mois émis à des taux inférieurs ou égaux à 3,75%. De plus, ils peuvent être refinancés au taux fixe de 2,5% sur un guichet spécial à trois mois ouvert par la BCEAO au bénéfice des établissements financiers. La 1^{ère} phase du programme, qui s'est déroulée du 27 avril au 14 mai 2020, a permis de mobiliser 1 172 Mds FCFA (1,8 Md EUR), dont 45,6% par la Côte d'Ivoire, suivie du Bénin (11,3%) et du Niger (9,4%).

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Plus de 740 M EUR de ressources libérées pour les pays d'Afrique de l'ouest participant à l'ISSD

A la date du 29 juillet 2020, 11 pays d'Afrique de l'ouest (Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Sierra Leone et Togo) ont soumis formellement une requête visant à en bénéficier de l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD) G20/Club de Paris. L'ISSD permet ainsi à ces pays d'économiser globalement 743,9 M USD en 2020 et 1 049,2 M USD si elle se prolonge en 2021. Les plus importants bénéficiaires sont la Côte d'Ivoire (31% en 2020 et 27% en 2021), le Sénégal (18% en 2020 et 19% en 2021) et la Guinée (17% en 2020 et 12% en 2021).

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ L'Afrique pourrait voir ses revenus augmenter de 450 Mds USD grâce à ZLECAf

Selon un rapport de la Banque mondiale, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) représente une véritable occasion de stimuler la croissance, de réduire la pauvreté et d'élargir l'inclusion économique en Afrique. Sa pleine mise en œuvre permettrait, entre autres, de sortir 30 M d'Africains de l'extrême pauvreté, dont 12 M en Afrique de l'Ouest ; d'augmenter les revenus de l'Afrique de 450 Mds USD d'ici à 2035 (soit une progression de 7%) et de favoriser une progression salariale plus importante pour les femmes (+10,5%) que pour les hommes (+9,9%). La Côte d'Ivoire et le Zimbabwe enregistreraient les résultats les plus favorables avec une augmentation de 14% des revenus dans chaque pays.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ **300 M USD de la BM en faveur des échanges transfrontaliers d'électricité en Afrique de l'Ouest**

Le 28 juillet, la Banque mondiale (BM) a approuvé l'octroi d'une enveloppe de 300 M USD afin de soutenir des réformes qui favoriseront les échanges transfrontaliers d'électricité en Afrique de l'Ouest, dans le cadre du programme de financement à l'appui des politiques de développement pour le commerce régional de l'énergie en Afrique de l'Ouest qui a pour objectif de lever les obstacles aux échanges d'électricité, avec à la clé des tarifs plus bas pour les consommateurs, une compétitivité accrue pour les entreprises et un approvisionnement plus résilient et fiable. Les pays concernés par ce financement sont le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Libéria, le Mali et la Sierra Leone.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ **Partenariat AFD-BIDC : 50 M EUR pour la transition économique durable dans la CEDEAO**

Le 28 juillet 2020, l'Agence Française de Développement (AFD) a accordé une ligne de crédit de 50 M EUR à la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) en vue d'appuyer cette dernière dans la déclinaison de son plan stratégique et le financement d'investissements de relance économique alignés sur l'agenda 2030. Cet appui financier est accompagné d'une subvention d'assistance technique de 0,4 M EUR qui vise à soutenir la BIDC dans le renforcement de ses capacités pour le développement d'une approche de finance responsable. Plus spécifiquement dans un contexte post-COVID, cette facilité de crédit permettra de financer environ 100 M EUR d'investissements privés.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ **Orange Bank Africa démarre ses activités en Afrique de l'Ouest**

Le groupe français de télécommunication Orange et le groupe bancaire et d'assurance NSIA ont procédé, le 23 juillet 2020, au lancement officiel des activités de leur filiale Orange Bank Africa, à Abidjan en Côte d'Ivoire. Orange Bank a pour ambition de mettre à disposition du plus grand nombre une solution de crédit et d'épargne 100% digitale, accessible instantanément depuis son mobile. Ainsi, il propose, à travers Orange Money, une offre d'épargne et de micro crédit permettant d'emprunter à partir de 5 000 FCFA (7,6 EUR). Orange Bank Africa a vocation à s'étendre au Sénégal, au Mali et au Burkina Faso. Avec un capital de 14,5 Mds FCFA (22,1 M EUR), la banque serait détenue à 25% par NSIA et à 75% par Orange et ses filiales.

✉ ghislain.tanoh@dgtresor.gouv.fr

▼ **La BAfD approuve une subvention globale de 53 M USD pour la réponse à la COVID-19 en Gambie, au Libéria et en Sierra Leone**

La Banque africaine de développement (BAfD) a approuvé, le 24 juillet 2020, une subvention multi-pays de 53,3 M USD à la Gambie (14 M USD), au Libéria (14,2 M USD) et à la Sierra Leone (25,1 M USD), sous la forme d'un appui budgétaire pour renforcer les efforts de lutte contre la pandémie de COVID-19 dans les trois pays. Les bénéficiaires directs comprennent les ménages vulnérables dirigés par des femmes, les orphelins et les enfants scolarisés. Le secteur privé, dont les PME ciblées en particulier, bénéficieront d'un soutien à la résilience économique, tandis que la population dans son ensemble sera protégée contre les effets de la pandémie.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

CONJONCTURE

▼ Bénin : Désormais, pays à revenu intermédiaire

Selon la nouvelle classification des économies de la Banque mondiale, basée sur le revenu national brut (RNB) par habitant et parue le 1er juillet, le Bénin fait partie des dix pays à connaître un changement positif de catégorie. Le Bénin intègre ainsi la catégorie des pays à revenus intermédiaires de la tranche inférieure, rejoignant des pays comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Maroc. Le RNB par habitant du Bénin est en effet passé de 870 USD en 2018 à 1 250 USD en 2019, une augmentation largement imputable à l'opération de rebasage des comptes nationaux qui a entraîné une réévaluation de 36,7% du PIB.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : Session ordinaire du Comité national de pilotage du PNDES

Le 3 juillet, la session ordinaire du Comité national de pilotage du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) était organisée afin de présenter les performances réalisées lors de quatre premières années de mise en œuvre du PNDES. Le Comité a souligné que la mise en œuvre du Plan en 2019 s'est déroulée dans un environnement national particulièrement difficile, marqué par l'accentuation des attaques terroristes, avec leurs effets dépressifs sur l'investissement dans différents secteurs d'activités, et par la poursuite des revendications sociales. Avec une croissance de 5,7% en 2019, le Comité a toutefois noté la résilience de l'économie burkinabè.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Cap-Vert : Récession prévue entre 6,8 et 8,5% en 2020

Le ministre des Finances du Cap-Vert a déclaré le 7 juillet que la récession économique au Cap-Vert, provoquée par la pandémie de COVID-19, oscillerait entre 6,8 et 8,5% en 2020. A noter que les prévisions de base de la Banque africaine de développement publiées cette semaine tablent sur une récession comprise entre 4 et 7%. Selon le ministre cap-verdien, le taux de chômage doublerait, tandis que le déficit budgétaire augmenterait d'environ 11,4% cette année. L'augmentation de la dette publique pourrait atteindre 145 à 150% du PIB. Il a également annoncé que le budget de l'Etat pour l'année 2021 était déjà en cours d'élaboration. Il devrait être remis au Parlement en octobre pour être approuvé.

✉ Lucile.porte@dgtresor.gouv.fr

▼ Sierra Leone : Maintien du taux directeur de la Banque centrale à 15%

Le 2 juillet 2020, le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque de la Sierra Leone a décidé de maintenir inchangé le taux de politique monétaire à 15%. Il a noté en outre une hausse du taux d'inflation en glissement annuel en mai 2020, à 15,5%, contre 15,1% en avril. Aussi, en raison de la pandémie, la croissance économique devrait s'établir à -3,1% en 2020, contre +4,1% initialement. Toutefois, une reprise est anticipée en 2021, avec une croissance à +2,7%. Le déficit commercial s'est alourdi au 1^{er} trimestre 2020 et a atteint 179,7 M USD, soit une hausse de 131,1% en g.a. Cette situation n'a cependant pas affecté significativement les réserves de change qui permettent de couvrir 3,7 mois d'importation.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Ghana : le gouvernement anticipe une croissance de 1,2% pour 2020

Le ministre des Finances, Ken Ofori-Atta, a annoncé une révision des prévisions de croissance et de déficit budgétaire pour l'année 2020. La croissance économique devrait se porter à 1,2% sur l'année en cours, soit une baisse de 30 points de base par rapport à la première estimation suite à la crise du COVID-19 en mars 2020. Cette nouvelle prévision correspond au scénario le plus pessimiste de la BAfD, qui anticipe pour le pays une croissance de 1,2% à 2,1% pour l'année 2020. Le ministre a en outre annoncé que le déficit budgétaire devrait se porter à plus de 10% du PIB, sans en préciser l'ampleur exacte, contre un déficit prévu de 7,8% présenté au Parlement en mars lors de l'adoption de la loi de finances rectificatives.

✉ adrien.massebieau@dgtresor.gouv.fr

▼ Ghana : la plateforme UNIPASS permet des recettes douanières record en juin 2020

D'après la *Ghana Revenue Authority* (GRA), les droits de douanes du mois de juin 2020 ont atteint un plus haut, à 1,2 Md GHS (environ 180 MUSD), permis par l'adoption fin avril dernier de la nouvelle plateforme numérique de gestion douanière UNIPASS, développée par les douanes sud-coréennes. Le précédent système permettait de récolter un montant mensuel moyen de 940 M GHS (soit 145 MEUR). Des ratés sont toutefois apparus lors de la mise en place du système UNIPASS entraînant une vive opposition de certaines parties de la société civile, ainsi que de sociétés opérant au port de Tema. D'après le ministère des Finances, les recettes douanières se sont élevées à 5,1 Mds GHS en 2019, soit près de 1,5% du PIB.

✉ adrien.massebieau@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : le Président Buhari a validé le Budget rectificatif pour l'année 2020

Le Président Buhari a signé le 10 juillet le Budget rectificatif pour l'année 2020, le rendant ainsi effectif, après que celui-ci a été approuvé par l'Assemblée nationale le mois dernier. Le Budget 2020, désormais d'un montant de 10 805 Mds NGN (30 Mds USD au taux officiel de 360 NGN/USD) avait été amendé pour prendre en compte les bouleversements induits par la crise liée au COVID-19. Les dépenses d'investissement sont fixées à 2 488 Mds NGN (6,9 Mds USD), les dépenses courantes à 4 942 Mds NGN (13,7 Mds USD) et le service de la dette s'établit à 2 951 Mds NGN (8,2 Mds USD). Ce Budget prévoit en outre un prix moyen du baril de pétrole de 28 USD sur l'année et une production de 1,8 million de barils par jour.

 william.levasseur@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : la pression du service de la dette externe s'est accentuée suite à la dévaluation du naira au T1 2020

La dette publique totale a atteint 28 628 Mds NGN (79,3 Mds USD) au T1 2020, i.e. avant l'aide du FMI de 3,4 Mds USD versée début mai. Son évolution relative dépend qu'elle soit libellée en dollars ou en nairas, suite à la dévaluation du naira intervenue fin mars. La dette externe (34,9% du total) libellée en dollars a stagné, alors que la dette domestique (65,1% du total) libellée en nairas a légèrement augmenté par rapport à fin 2019. Le service de la dette a fortement augmenté, par rapport à fin 2019, pour représenter 779,3 Mds NGN (2,17 Mds USD) sur le T1 2020, partagé entre 78% dédiés aux créances domestiques et 22% à celles externes (contre 84% et 16% précédemment).

 paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Madagascar : Mise en place du Plan Multisectoriel d'Urgence de 826 MUSD en réponse à la pandémie

Le gouvernement a dévoilé le Plan Multisectoriel d'Urgence (PMDU) de 826 MUSD visant à lutter contre la pandémie de la Covid19 et relancer l'économie. Le Plan est doté de trois axes : (i) l'amélioration de la gouvernance de la lutte contre la pandémie (8 MUSD), (ii) le renforcement des mesures de protection sociale (283 MUSD) et (iii) le soutien à la relance économique (535 MUSD) dont un Programme d'infrastructures pour la résilience (290 MUSD) et des mesures transversales d'appui au secteur privé (soutien au capital humain, accès des TPE/PME/PMI aux financements) pour 203 MUSD. Le financement proviendra des ressources propres de l'Etat (443 MUSD), des appuis des bailleurs de fonds (127 MUSD) tandis que 256 MUSD restent à identifier.

 frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : Hausse de l'investissement privé en 2019

En 2019, l'investissement privé a atteint 1 296,6 Mds FCFA (près de 2 Mds EUR) au Burkina Faso, contre 567,4 Mds FCFA (865 M EUR) pour le public. La création d'entreprises au Burkina Faso a connu une croissance continue entre 2016 et 2019, passant respectivement de 11 661 à 13 137 (dont 50% dans le domaine du commerce, 43% dans le domaine des services, 4% dans l'artisanat et 3% dans l'industrie), grâce aux mesures de facilitation de création d'entreprises. Cependant, les défis sont nombreux, outre la situation sécuritaire et sanitaire, ont été relevés : l'insuffisance de capital humain, d'infrastructures de base, les difficultés d'accès au financement pour les PME/PMI, etc.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : Lancement du Projet d'appui à la promotion des filières agricoles

Le gouvernement a lancé le 10 juillet un projet d'appui à la promotion des filières agricoles (PAPFA). D'un montant de 73 Mds FCFA (111,4 M EUR), il vise à soutenir les filières du riz, du maraîchage, du niébé et du sésame dans les régions Boucle du Mouhoun, Cascades, Hauts-Bassins et Sud-Ouest. Il prévoit l'aménagement de 3 000 hectares de bas-fonds et de 600 hectares de jardins maraîchers, la construction de 208 magasins de stockage ainsi que la réhabilitation de 208 km de pistes rurales. 300 000 personnes devraient bénéficier des retombées du PAPFA. Pour rappel, le projet bénéficie d'un soutien de 38 M USD (33,3 M EUR) de la part du Fonds international de développement agricole (FIDA).

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : Levée de l'isolement du grand Abidjan

Le conseil national de sécurité (CNS) ivoirien a décidé de mettre fin à l'isolement du grand Abidjan vis-à-vis de l'intérieur du pays. Cet isolement était imposé depuis le 26 mars 2020 par les pouvoirs publics dans la lutte contre la pandémie.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée : Taux d'inflation à 11,5% en g.a. en mai

Le taux d'inflation en Guinée s'est situé à 11,5% en glissement annuel (g.a.) en mai 2020, en baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport au mois précédent. Les principaux postes qui ont enregistré une hausse des prix sont « produits alimentaires, boissons et tabac » (+13,2% en g.a.) et « Transports » (+32,6% en g.a.). En moyenne annuelle, l'inflation s'établit 9,7% en mai, légèrement en dessous du seuil de convergence de la CEDEAO (fixé à 10%).

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Libéria : Inflation à 18,36% en g.a. en mai

Le taux d'inflation en mai au Libéria s'est établi à 18,36% en glissement annuel (g.a.), après 22,51% le mois précédent. Ce niveau d'inflation est imputable principalement au renchérissement des prix des produits alimentaires et boissons non-alcoolisées (+28,24% en g.a), des services de restauration et hôtels (+27,14% en g.a) ainsi que des biens et services de santé (+17,8% en g.a). Pour l'ensemble de l'année 2020, le taux d'inflation moyen est projeté à 17,6% par le FMI.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Mali : Inflation négative, à -0,6% en g.a. en juin

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) au Mali, au mois de juin 2020, a connu une baisse de -0,6% en glissement annuel (g.a). Cette baisse est due principalement au repli des prix des biens et services liés à la communication (-15% en g.a.), au transport (-3,7% en g.a.) et au logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles (-0,9% en g.a.). Cette tendance a été partiellement atténuée par la hausse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+1,6% en g.a.). En moyenne annuelle, le taux d'inflation se situe à -1,9% en juin. Pour rappel, le critère de convergence de l'UEMOA fixe le seuil maximum de l'inflation à 3% ; le Mali se situant donc bien en-deçà de ce seuil.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Mali : Une mission de la CEDEAO pour faciliter le dialogue entre l'opposition et les autorités

Une mission de la CEDEAO, conduite par l'ex président Nigérian Jonathan Goodluck, s'est rendue à Bamako le 15 juillet 2020 afin de faciliter le dialogue entre les parties prenantes de la crise politique que traverse actuellement le Mali. Cette mission fait suite aux violences qui ont émaillé le 3^e grand rassemblement de l'opposition dirigée par l'imam Mahmoud Dicko le 10 juillet. Pour rappel, le 11 juillet, le Président malien Ibrahim Boubacar Keïta a annoncé la dissolution de la Cour constitutionnelle pour tenter de dissiper les tensions. L'opposition regroupée au sein du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques a toutefois appelé à un nouveau rassemblement le 17 juillet.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Ouganda : Réduction du déficit commercial

Selon le ministère des Finances, le déficit de la balance commerciale a continué à se réduire sur une base annuelle en mai 2020 : il s'est établi à 122 MUSD contre 217 MUSD un an plus tôt, soit une baisse de 43,7 %. Cette évolution s'explique par une réduction des importations (27,1%) qui a plus que compensé la baisse des recettes d'exportation (16,8%). L'augmentation des recettes d'exportation de 40 % en mai 2020 par rapport à avril, est le signe que la désorganisation des chaînes d'approvisionnement liée à la pandémie de COVID-19 commence à s'atténuer. Toutefois, comparées au mois de mai 2019, les recettes d'exportations sont toujours en retrait. Les recettes provenant des produits tels que le coton, le thé, le tabac, le poisson, les métaux de base ont enregistré des baisses tandis que celles liées à certains produits comme le café, l'or, le maïs et les haricots ont augmenté. D'un point de vue géographique, la réduction des recettes d'exportation par rapport à 2019, affecte l'ensemble des blocs commerciaux, à l'exception du Moyen-Orient qui représente désormais 44,4% des exportations ougandaises, suivi de la CAE (23,1%) et de l'UE (12,5%).

✉ suzanne.koukouiprada@dgtresor.gouv.fr

▼ Soudan : Forte progression de l'inflation

L'inflation a atteint 136 % en glissement annuel au mois de juin contre 114 % au mois de mai et 99 % au mois d'avril. Cette augmentation est due à la progression des prix des produits alimentaires (notamment les céréales et les viandes), du GPL, du charbon et des transports. Si le taux de change a connu une légère appréciation fin juin pour atteindre 1\$=136 SDG contre 1\$=141 SDG fin mai, il est cependant revenu mi-juillet à un taux de 1\$=144 SDG.

✉ rafael.santos@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : le pays conserve son rang de 1ère économie d'Afrique en 2019

Selon les données mises à jour de la Banque mondiale pour 2019, le Produit Intérieur Brut (PIB) du Nigéria est estimé à 448,12 Mds USD, soit près de 26% du PIB de l'Afrique subsaharienne. Le pays se place au 26^{ème} rang du classement mondial de 192 pays, entre l'Argentine et l'Autriche, devant l'Afrique du Sud (37^{ème} avec un PIB de 351,43 Mds USD) et l'Égypte (40^{ème} avec un PIB de 303,175 Mds USD). Du côté du Revenu National Brut (RNB) par habitant, le Nigéria se situe dans la fourchette des économies à faible-moyen revenu, à la 147^{ème} place du classement avec 2 030 USD. Au niveau de l'Inde et du Bangladesh, le pays est devancé par l'Afrique du Sud (96^{ème} avec 6 040 USD) et l'Égypte (139^{ème} avec 2 690 USD).

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : le gouvernement prévoit une progression du budget fédéral en 2021

L'exécutif a approuvé le cadre proposé par le ministère des Finances pour l'élaboration du Budget 2021. L'hypothèse d'un prix moyen du baril de pétrole à 40 USD sur la période 2021-23 y est proposée pour une production de 1,86 mb/j en 2021, en conformité avec les quotas de l'OPEP+. Le taux de change reste fixé à 360 NGN/USD sur la période et une croissance du PIB de 3% est projetée dès 2021. En parallèle, les recettes publiques retrouveraient partiellement leur niveau antérieur (env. 19,4 Mds USD) après la baisse attendue cette année, alors que les dépenses dépasseraient celles du budget actuel révisé (env. 30,02 Mds USD), creusant davantage le déficit budgétaire (attendu à env. 14,33 Mds USD).

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Ghana : présentation d'un déficit de -11,4% du PIB au Parlement lors du budget de mi-année

Comme tous les ans, le Ministre des Finances a présenté le budget de mi-exercice au Parlement. La nouvelle prévision de croissance pour 2020 s'établit désormais à 0,9%, contre 1,5% dans la loi de finances rectificative de mars. Le déficit au 1er semestre 2020 est en forte hausse, à -6,3% du PIB contre -3,1% attendus. Il devrait atteindre -11,4 % du PIB sur l'ensemble de l'exercice 2020, contre -4,7% prévu en 2019. Pour financer les différentes mesures de soutien à la croissance, l'État ghanéen espère relever le niveau de mobilisation fiscale dans le pays de 13% en 2019 à 20% en 2023. La dette de l'État atteint 66,4% du PIB en juillet 2020, soit 255,7 Mds GHS (44,1 Mds USD).

✉ adrien.massebieau@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : la Banque centrale maintient sa politique monétaire inchangée

Lors du dernier comité de politique monétaire qui s'est tenu à Abuja le 20 juillet, le Gouverneur de la Banque centrale (CBN) a annoncé le maintien du taux directeur à +12,5% avec un corridor de +200 /-500 points de base, du taux de réserves obligatoires des banques à 27,5% et du ratio de liquidité à 30%. Le comité monétaire note par ailleurs avec un "optimisme prudent" la prévision d'une contraction du PIB nigérian de 1,03 % au T2 2020 et considère que l'économie pourrait connaître une récession limitée d'ici la fin de l'année 2020, avec de fortes perspectives de reprise en 2021.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Cameroun : les entreprises fortement impactées par la crise du Covid 19

Selon une étude menée par le Groupement inter-patronal des entreprises du Cameroun (Gicam) sur la période de mai à juin 2020, la crise sanitaire a eu un impact significatif sur l'activité des entreprises. La perte de chiffre d'affaires en 2020 par rapport à 2019 est estimée à 3 139 Mds FCFA, ce qui devrait induire une perte fiscale de 521 Mds FCFA pour l'État. Près de 90 % des entreprises anticipent une baisse d'activité, les secteurs les plus touchés étant ceux de la restauration, de l'hôtellerie et des transports. Les PME seraient par ailleurs les plus touchées. La situation de l'emploi est de plus en plus précaire : à fin juin, 53 346 personnels permanents ont été mis en chômage technique et 13 834 ont été licenciés.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

▼ Cameroun : Le patronat plaide pour des mesures complémentaires de soutien de la part de l'État

Le Groupement inter-patronal des entreprises du Cameroun (Gicam) a demandé à l'État la mise en place de mesures complémentaires d'assouplissement fiscal afin de soutenir les entreprises dans un contexte économique marqué par la crise du Covid-19. Le gouvernement camerounais avait annoncé différentes mesures, en vigueur jusqu'au mois de septembre, destinées à soutenir les entreprises en difficultés mais plus des deux tiers (69 %) d'entre-elles ne s'estiment pas ou seulement partiellement satisfaites de ces mesures. Elles demandent le rallongement de leur application jusqu'à la fin de l'année, notamment le report du paiement des cotisations sociales à la CNPS, le report du paiement de l'acompte IS et des autres taxes, le report du délai de dépôt des déclarations statistiques et fiscales, le remboursement des crédits de TVA. Au regard du secteur financier, les entreprises demandent le rééchelonnement des dettes, la suspension du paiement des intérêts liés aux crédits bancaires ainsi que des facilités pour l'accès aux financements bancaires.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : « Succès de l'emprunt obligataire « TPBF 6,50 % 2020-2028 »

Le ministère des Finances a annoncé la clôture avec succès de l'emprunt obligataire « TPBF 6,50 % 2020-2028 » lancé le 18 juin 2020. Cette opération visait à mobiliser un montant indicatif de 130 Mds FCFA (198 M EUR) en faveur du Trésor public burkinabé en plusieurs tranches, un montant indicatif à mobiliser pour la première tranche, du 18 juin au 2 juillet 2020, de 80 Mds FCFA (122 M EUR). A la clôture le 2 juillet 2020, le montant total mobilisé était de 132,6 Mds FCFA (202 M EUR), soit un taux de mobilisation de 165,7% et supérieur de 2% au montant recherché in fine.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : Les budgets de la sécurité et de la défense préservés dans la LFR

Alors que la loi de finances rectificative (LFR) pour l'exercice budgétaire 2020 affiche des annulations budgétaires pour un montant total de 222 Mds FCFA (338,3 M EUR), 2 ministères ont été épargnés : celui de la Défense (222,9 Mds FCFA, soit 339,7 M EUR) et celui de la Sécurité (104 Mds FCFA, soit 158,5 M EUR), pour un budget cumulé de près de 328 Mds FCFA (environ 500 M EUR). Toutefois, les budgets de ces deux ministères accusent une baisse en nominal par rapport à 2019 où ils s'élevaient respectivement à 277,7 Mds FCFA (423 M EUR) et 113,7 Mds FCFA (173,2 M EUR).

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Cap-Vert : Baisse de 66% des recettes touristiques anticipée pour 2020

Dans une annexe au projet de budget rectificatif pour 2020, le gouvernement capverdien estime que la baisse de la demande touristique atteindra 59% en 2020, contre une hausse de 6,6% anticipée dans le budget initial. Le nombre de touristes passerait ainsi de 819 000 en 2019 à 337 555 cette année. Le tourisme représente environ 25% du PIB du pays et cette baisse se traduirait par une baisse de 66% des recettes du secteur en 2020, passant de 43 Mds CVE (388 M EUR) en 2019 à 15 Mds CVE (135 M EUR) en 2020. Le ministre du Tourisme a affirmé que le Cap-Vert ne retrouverait qu'en 2023 les niveaux antérieurs d'entrée de touristes dans le pays.

✉ Lucile.porte@dgtresor.gouv.fr

▼ Cap-Vert : Croissance du PIB de 5,8% au premier trimestre 2020

Selon l'Institut national de la statistique, le PIB capverdien a cru de 5,8% au premier trimestre 2020 par rapport à l'année dernière, après 5,9% au quatrième trimestre 2019. La consommation privée et l'investissement ont tiré la croissance, avec des hausses respectives de 4,1% et 43,2%. En revanche, les exportations ont diminué de 4,6% et les importations ont augmenté de 8,5%. L'évolution de la valeur ajoutée brute par secteur et leur contribution à la croissance du premier trimestre sont les suivantes : agriculture (+10,9% ; 0,5 pp), industrie manufacturière (+12,5% ; 0,9 pp), construction (+18,5% ; 1,7 pp), commerce (+1,7% ; -0,02 pp), transport (+8,5% ; 0,9 pp), hébergement et restauration (-8,5% ; -0,4 pp).

✉ Lucile.porte@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : Hausse des prix de 2,8% en glissement annuel en juin 2020

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) du mois de juin 2020 a enregistré une hausse de 2,8% en glissement annuel. Cette hausse est principalement imputable au renchérissement des prix des fonctions « Transports » (+4,9 %) et « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+4,8 %). En moyenne annuel, le taux d'inflation s'établit à 1,6% en juin, en dessous de la norme de convergence de l'UEMOA de 3%.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : Conférence de planification pour l'élaboration du PND 2021-2025

Le ministère du Plan et du Développement a organisé une conférence de la planification pour l'élaboration du Plan National de Développement (PND) 2021-2025. Elle avait pour objectif de présenter les conclusions majeures du diagnostic stratégique ainsi que les propositions de piliers du prochain PND 2021-2025. Ainsi, au titre du diagnostic, l'on peut noter entre autres : une croissance forte et soutenue (7% en moyenne) entre 2012 et 2019, mais toutefois peu inclusive ; (ii) une transformation structurelle de l'économie, toutefois lente, en faveur du secteur secondaire ; (iii) un niveau d'investissements directs étrangers encore relativement faible par rapport à plusieurs pays de la sous-région.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : Publication du 3e rapport de la BM sur la situation économique

Le récent rapport de la Banque mondiale (BM) sur la situation économique en Mauritanie souligne que la croissance économique du pays a atteint 5,9% en 2019, son plus haut niveau au cours des 10 dernières années, tirée principalement par le rebond du secteur extractif. Les réformes budgétaires se sont poursuivies et ont permis de maintenir un excédent budgétaire (hors dons) pour une 2^e année consécutive, atteignant 0,4% du PIB en 2019. En 2020, la Mauritanie sera sévèrement touchée par la pandémie, entraînant une récession estimée entre 2 et 6,8%, en raison du ralentissement chez les principaux partenaires commerciaux, de la baisse des IDE et de la consommation domestique. La croissance rebondirait à 4,2% en 2021.

✉ pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : Le gouvernement repousse l'âge de la retraite des fonctionnaires à 63 ans

L'âge de départ à la retraite va passer de 60 à 63 ans suite à une décision prise au cours du Conseil des ministres le 16 juillet 2020. Cette augmentation est portée par un projet de loi réorganisant le statut général des fonctionnaires et agents de l'État. Il passera prochainement devant le Parlement pour adoption.

✉ pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

▼ Sénégal : Adhésion à l'initiative pour la suspension du service de la dette

Le 21 juillet 2020, les représentants des pays créanciers du Club de Paris ont accepté d'accorder au Sénégal une suspension du service de la dette pour une durée déterminée, du 1er mai au 31 décembre 2020. L'Etat sénégalais s'est ainsi engagé (i) à consacrer les ressources libérées par cette initiative à l'augmentation des dépenses dédiées à atténuer l'impact sanitaire, économique et social de la crise COVID-19 ; (ii) à demander à tous ses autres créanciers officiels bilatéraux un traitement du service de la dette conforme à la fiche agréée. Cette initiative contribuera également à aider le pays à améliorer la transparence et la gestion de la dette.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ Ethiopie : Inflation en hausse à 21,6 % en g.a. en juin

Suite à un pic en avril (22,9 % en g.a.) et un taux d'inflation retombé à 19,8 % en mai 2020, l'indice général des prix a augmenté de 1,8 point sur le seul mois de juin. Cette augmentation provient essentiellement de la hausse persistante des prix de produits alimentaires (+23,1 % en g.a., soit +2,8 pts par rapport à mai) portée par l'augmentation du prix de certains légumes de base de l'alimentation. Le prix des produits non-alimentaires augmente quant à lui de 19,7 % en g.a., en hausse de 0,6 point par rapport au mois précédent, en raison d'une augmentation des prix des boissons alcooliques, du tabac, du khat mais également des loyers. Alors que le taux d'inflation moyen sur l'année 2019/20 s'établit à 19,9 %, le gouvernement éthiopien entend réduire l'inflation en deçà de 10 % sur l'année budgétaire à venir.

✉ anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

▼ Madagascar : Approbation par la BAD d'un prêt de 37 MEUR au titre de la Facilité d'Appui à la Transition (FAT)

S'inscrivant dans le cadre de son Programme multi-pays d'aide pour la riposte au Covid-19 (MCRSP) de 100 MEUR, ce financement vise à contribuer à l'éradication du Covid-19 et en réduire l'impact sanitaire, économique et social. Il s'articule autour de six objectifs: la réduction de la transmission du virus; la gestion adéquate des cas de Covid-19; le renforcement de la résilience des systèmes de santé; la fourniture d'assistance aux populations vulnérables et vivant dans l'extrême pauvreté; le soutien au secteur privé; et la sauvegarde de la croissance et du développement économiques.

✉ frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr

▼ Gambie : L'économie gambienne pourrait enregistrer une croissance de 3,3% en 2020

Selon un communiqué de la Présidence gambienne, une évaluation de l'impact de la crise de COVID-19 sur l'économie conclut à une probable perte de 2,5 Mds GMD (41,1 M EUR) pour l'économie gambienne et une baisse des prévisions de croissance de 3 pp, passant de 6,3% à 3,3% pour 2020. Le Président Barrow a décidé de lever l'état d'urgence le 22 juillet afin de réduire les difficultés rencontrées par les ménages et les entreprises.

✉ Lucile.porte@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : Publication du rapport de synthèse de la Commission d'enquête parlementaire

La Commission d'enquête parlementaire (CEP), chargée de vérifier les conditions d'exécution et les procédures de gestion relatives aux contrats passés sous l'ex-Président Aziz (2009-2019), a rendu ses conclusions. L'analyse des douze dossiers couverts par l'enquête a permis à la Commission de formuler plusieurs constats et conclusions globales relatives au dysfonctionnement de l'appareil administratif de l'Etat et à la gestion des sociétés à capitaux publics. Le rapport a été remis à l'Assemblée nationale qui a voté en faveur de la transmission des dossiers de la (CEP) au Ministre chargé de la Justice.

✉ pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

▼ Djibouti : Don de 41,2 MUSD de la Banque Africaine de Développement

La Banque Africaine de développement a octroyé fin juillet 41,2 MUSD à Djibouti sous forme d'appui budgétaire pour soutenir le gouvernement face à la Covid-19. Ce financement vise à soutenir le système de santé, réduire les impacts socioéconomiques et les risques de contamination des populations transfrontalières. Djibouti présente l'un des taux de prévalence les plus élevés de Covid-19 dans la Corne de l'Afrique. Selon les observateurs, la crise sanitaire pourrait mettre en péril les récents progrès socioéconomiques du pays.

✉ anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

▼ Madagascar : Le FMI approuve un deuxième décaissement de la Facilité de Crédit Rapide (146 MEUR)

Le 30 juillet, le conseil d'administration du FMI a approuvé un deuxième décaissement d'un appui budgétaire au titre de la Facilité de crédit rapide (FCR) d'un montant de 122 MDTs soit 146 MEUR, portant le total approuvé à 287 MEUR (soit 100% de sa quote-part). Comme en avril, il vise à soutenir Madagascar dans sa réponse aux besoins urgents de balance des paiements occasionnés par la crise du Covid-19 dans un contexte de détérioration des indicateurs économiques (récession de 1% prévue en 2020) qui provoquent un rehaussement du risque de surendettement externe de « faible » à « modéré ». Il continuera à jouer le rôle de catalyseur des soutiens des autres donateurs pour préserver l'espace budgétaire pour les dépenses sociales et compenser le manque à gagner en recettes fiscales.

✉ frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

▼ Côte d'Ivoire : Exonération d'équipements de santé dans le cadre de la lutte contre la COVID-19

La Commission des affaires économiques et financière de l'Assemblée nationale ivoirienne a approuvé deux projets de loi portant sur des mesures fiscales (reports d'impôts) et d'exonération partielle ou totale des droits et taxes de douanes sur des équipements de santé dans le cadre de la lutte contre la COVID-19. Les mesures fiscales sont estimées à 164 M EUR (107,5 Mds FCFA) et celles portant sur l'exonération des droits et taxes de douane se situent entre 7 et 14,6 M EUR (4,5 et 9,6 Mds FCFA).

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo-Brazzaville : La Haute autorité de lutte contre la corruption se met en place

Conformément aux dispositions du décret n°2019-391 du 28 décembre 2019 portant organisation et fonctionnement de la Haute autorité de lutte contre la corruption, le Président et le Secrétaire général de cette institution ont été nommés le 6 juillet en Conseil des ministres, après appel à candidature. Après la nomination d'Emmanuel Ollita Ondongo et de Michel Mombili, respectivement Président et Secrétaire général, des chefs de départements, des chefs de divisions et des enquêteurs ont également été nommés par décrets. Cette institution indépendante, créée par la loi n°3-2019 du 7 février 2019, a pour mission la prévention et la lutte contre la corruption, la concussion, la fraude et les infractions assimilées.

✉ Ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo-Brazzaville : Les modalités d'application du timbre électronique se précisent

Dans une note d'instruction signée le 8 juillet, le Directeur général des Impôts et des domaines précise les modalités d'application du timbre électronique institué par la Loi de finances 2019. Ces modalités portent notamment sur le champ d'application, le fait générateur et l'exigibilité de ce timbre qui s'élève à 50 FCFA, à l'émission des factures d'eau, d'électricité, d'abonnement et réabonnement aux chaînes télévisuelles, d'internet fixe et mobile, des brasseries, des quincailleries, des pharmacies, des supermarchés, des hôtels, des agences de voyage, ainsi que des titres de la patente et de la vignette de la taxe de roulage. Les paiements de ces factures devront se faire par *mobile-money* à compter du 1^{er} septembre.

✉ Ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ethiopie : Budget en hausse à 13,5 Mds USD (476 Mds ETB) pour l'année budgétaire 2020/21**

Le ministre des Finances a rendu public, le 8 juillet, le budget prévisionnel pour la nouvelle année budgétaire, qui débute le 8 juillet de chaque année. En hausse de 23 % par rapport au budget prévisionnel 2019/20, les principaux postes de dépense seront les infrastructures routières (15 % du budget ; soit 2 Mds USD), l'éducation (1,6 Mds USD ; soit 12 % du budget), et le service de la dette (1 Md USD ; 8 %), tandis que la santé ne représentera que 4 % des dépenses. Par ailleurs, les transferts aux régions vont représenter 37 % du budget. Les principales évolutions de la distribution du budget entre les secteurs concernent les organes de l'État (+66 % par rapport à l'année dernière), la santé (+ 52 %) et les investissements dans les infrastructures d'électrification (+ 233 %) via l'Ethiopian Electric Utility. Les budgets alloués aux transports et à l'eau augmentent aussi de 33 et 22 % respectivement. Néanmoins, les secteurs agricoles (+5 %) et miniers (0 %) semblent être moins prioritaires dans le budget de l'Etat cette année. Selon le ministère des Finances, la majorité du budget (64 %) sera financée par les recettes domestiques - en hausse de 20 - et le reste du financement proviendra de prêts (26 %) et de dons (10 %). À noter qu'une hausse des dons des bailleurs multilatéraux de 44 % est prévue cette année.

✉ anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

▼ **Kenya : Candidature d'Amina Mohamed au poste de directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)**

Le gouvernement kenyan a proposé la candidature d'Amina Mohamed au poste de DG de l'OMC. Amina Mohamed fera face à cinq autres candidats, dont deux africains, pour obtenir ce poste. Amina Mohamed, née le 5 octobre 1961, est une avocate, diplomate et politicienne kenyane. Elle occupe actuellement le poste de secrétaire de cabinet pour les sports, le patrimoine et la culture au Kenya. Auparavant, elle a été présidente de l'Organisation internationale pour les migrations et du Conseil général de l'Organisation mondiale du commerce, ainsi que la sous-secrétaire générale et directrice exécutive adjointe du Programme des Nations unies pour l'environnement. Elle a également été ministre des affaires étrangères du Kenya de mai 2013 à février 2018.

✉ Benoit.GAUTHIER@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ouganda : Creusement du déficit budgétaire à 8,9 % pour 2020/21 contre une estimation pré-pandémie de 5,5 %**

La Banque mondiale a exprimé son inquiétude quant à l'augmentation du déficit budgétaire de l'Ouganda. Celui-ci devrait atteindre 7,6 % du PIB pour l'année budgétaire 2019/20 (contre une estimation de 5,8 % du PIB avant la crise de la Covid19) et se situer entre 7 et 8,9 % pour 2020/21 (estimation de 5,5 % avant la crise sanitaire). Compte-tenu des emprunts extérieurs importants contractés à la fin de l'exercice 2019/20, destinés à couvrir les dépenses induites par la pandémie, le ratio dette publique sur PIB devrait dépasser 45 % d'ici la fin de l'année fiscale. Malgré cette augmentation du ratio, l'Ouganda reste peu exposé au risque de surendettement : les prêts contractés à des conditions très favorables dominent le portefeuille et le pays n'a pas eu recours à l'émission d'obligations internationales. La croissance du PIB réel devrait se situer entre 3 et 3,3 % pour 2019/20 (contre 6,5 % avant crise) et entre 2,9 et 3,7 % pour l'exercice 2020/21. Ces chiffres sont la conséquence des chocs liés à la pandémie, à l'invasion de criquets et aux inondations qui ont frappé le pays.

✉ suzanne.koukouiprada@dgtresor.gouv.fr

▼ **Soudan : Remaniement ministériel : 7 ministres clés seront renommés**

Sur les 20 ministres que comptaient son gouvernement, le Premier Ministre soudanais a démis, le 9 juillet, 7 d'entre eux dont les ministres des Affaires étrangères, des Finances et de la Planification économique, de l'Énergie et des Mines, de l'Agriculture et des Ressources naturelles, des Transports et des Infrastructures, des Ressources animales et de la Santé. Le Premier Ministre a chargé les secrétaires d'Etat ou les secrétaires généraux de gérer les affaires courantes jusqu'à la nomination des nouveaux ministres prochainement. Le Premier Ministre n'exclue pas un second remaniement si l'accord de paix avec une partie des mouvements armés n'intervient pas très rapidement. Ces derniers devraient disposer d'un quart des postes ministériels. Ce remaniement intervient neuf jours après des manifestations organisées dans plusieurs villes du Soudan. Des dizaines de milliers de manifestants étaient descendus dans les rues exigeant une réforme plus rapide et l'accélération du processus de transition vers un régime civil. Le gouvernement de transition subit, depuis des mois, une forte pression conséquence directe de sa gestion de l'épidémie de coronavirus et de la détérioration des conditions économiques.

✉ rafael.santos@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mauritanie : Ratification de deux conventions avec l'OCDE et le Sénégal**

Le Gouvernement a approuvé la ratification de deux conventions. La première est relative à l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale, signée le 12 février 2019 à Paris, entre la Mauritanie et l'OCDE. Cet outil devrait servir à lutter contre la fraude fiscale, la corruption et le blanchiment d'argent. La deuxième convention est celle régissant le régime fiscal et douanier applicable au projet de construction de Pont de Rosso, signée le 18 février 2020 à Nouakchott entre les gouvernements mauritanien et sénégalais. Cette convention fixe les règles fiscales en matière d'exonération et d'admission temporaire. Il est à noter que seules les entreprises de droit mauritanien ou sénégalais peuvent en bénéficier.

✉ pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

▼ Rwanda : Vote du budget 2020/21 par le Parlement

Le budget du Rwanda 2020/21, sur le thème « Stimuler l'économie pour garantir les moyens de subsistance, les emplois, les entreprises et la relance industrielle », a été adopté le 30 juin 2020. Il s'élève à 3,4 Mds USD, soit une augmentation de 7,5 % par rapport à l'exercice précédent. Ce montant sera financé à 24 % par des emprunts extérieurs, à 15 % par des dons extérieurs et à 61 % par des ressources internes. Les dépenses récurrentes représenteront 49 % du budget, tandis que le budget développement en représente 40 % et le service de la dette 9 %. Une forte priorité est donnée aux dépenses liées à la relance économique face à la crise du COVID-19, en cohérence avec les trois piliers de la Stratégie Nationale de Transformation : la transformation économique (55 % des dépenses), la transformation sociale (30 % des dépenses) et la bonne gouvernance (15 % des dépenses).

✉ lina.ben-hamida@diplomatie.gouv.fr

▼ Nigéria : le maïs rejoint la liste des produits interdits à l'importation

Dans le but de soutenir la production locale, la Banque centrale (CBN) a annoncé interdire avec effet immédiat les importations de maïs en interrompant la délivrance des formulaires M, nécessaires à toute importation. Les achats de maïs depuis l'étranger, représentant en moyenne 400 000 tonnes chaque année, devront être compensés par une augmentation des rendements : le Nigéria produit en moyenne 1,6 tonne par hectare, contre 4,6 tonnes par hectare en Afrique du Sud, 1^{er} producteur du continent. La CBN a déjà garanti un crédit de 16 Mds NGN (41 MUSD) à la filière pour la saison 2021. Avec cette mesure, 45 produits sont désormais concernés par des restrictions à l'import.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : les banques cherchent à atténuer le risque de change en limitant le montant des dépenses autorisées à l'étranger

En raison de la pénurie de dollars à laquelle le Nigéria est confronté du fait de la chute des cours pétroliers, les banques cherchent à atténuer le risque de change et à préserver leurs réserves. La Stanbic IBTC Bank, filiale de la sud-africaine Standard Bank, a par exemple annoncé qu'elle limitera les retraits d'espèces à 100 USD par mois et réduira de moitié le montant limite de dépenses par carte pour les transactions à l'étranger, à 500 USD par mois. De même, la Zenith Bank a déclaré qu'elle suspendra temporairement l'utilisation des cartes de débit à l'étranger pour les retraits d'espèces et réduira à 200 USD la limite mensuelle de dépenses à l'étranger.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Soudan : Ratification du budget rectificatif pour l'année en cours

Le Conseil des ministres a ratifié, le mercredi 22 juillet, le budget rectificatif. Pour être officiel, ce budget doit également être approuvé par le Conseil de Souveraineté lors

d'une session conjointe avec le Conseil des Ministres, qui n'a toujours pas eu lieu. Le ministre des Finances par intérim a indiqué que l'adoption de ce nouveau budget avait été motivée par la diminution des recettes (-40 %) à cause de la Covid-19 et le creusement du déficit. Ce budget prévoit, en plus de la levée des subventions sur les carburants, une libéralisation progressive sur deux ans du taux change. Ce budget sera financé en grande partie par des rentrées fiscales plus importantes (élargissement de la base fiscale) et l'aide extérieure. Le pays a en effet obtenu des engagements à hauteur de 1,8 Mds USD à la conférence de Berlin, dont 484 MUSD seront consacrés au programme d'aide aux familles. Ce programme consiste en le versement mensuel pendant un an d'un montant de 2500 SDG/mois (environ 45 USD) aux familles les plus pauvres et devrait toucher 80 % de la population.

 rafael.santos@dgtresor.gouv.fr

▼ **Nigéria : les pertes du secteur aérien pourraient atteindre 900 MUSD suite à la crise du Covid-19**

Bien que la reprise des vols intérieurs ait eu lieu le 8 juillet, les vols internationaux sont toujours suspendus depuis la fermeture des aéroports le 21 mars. Selon l'Association Internationale du Transport Aérien, les pertes du secteur sont estimées à environ 5 M de voyageurs sur la période, ce qui pourrait coûter jusqu'à 900 MUSD et 124 000 emplois si la reprise n'est pas rapide. Pour rappel, le secteur du transport aérien au Nigéria comptait 23 compagnies nationales et 28 compagnies étrangères en 2019 et contribuait à 0,4% du PIB du pays, employant 241 000 personnes. Si le transport de fret reste marginal, le trafic de passagers a crû de 19,4% en 2018 avec 17,2 M d'individus pris en charge.

 paul.vernier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Burkina Faso : Nouvelles mesures fiscales issues de la LFR**

Parmi les grandes innovations de la Loi de finances rectificatives (LFR) 2020, l'on peut noter des mesures d'ordre fiscal dont l'objectif est de soutenir les entreprises durement impactées par la crise de COVID-19. Il s'agit entre autres : (i) de la réduction de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) qui passe de 18% à 10% pour les hôtels et restaurants ; (ii) de l'exonération des droits de douanes et de la TVA portant sur l'importation et la vente des produits pharmaceutiques, médicaux et autres entrant dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, etc. En outre, désormais, les modalités de répartition de la taxe spécifique sur les entreprises de télécommunication seront déterminées par arrêté du ministre chargé des Finances.

 valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ **Kenya : Nomination d'un nouvel Auditeur-Général (OAG) après 11 mois de poste vacant**

Nancy Janet Gathungu, a prêté serment le 17 juillet 2020 pour devenir la seconde OAG du Kenya, 11 mois après le départ de son prédécesseur et collègue Edward Ouko. Nancy Gathungu cumule trente d'expérience en tant qu'auditeur. Elle a commencé sa carrière en 1993 au bureau de l'OAG en tant qu'associée de vérification avant d'être promue en 1997 par la Commission de la fonction publique (CFP) en tant qu'auditeur de tous les établissements d'enseignement public de la région centrale. De 2000 à 2006, elle est auditeur interne en chef au Kenya National Hospital (KNH). En 2006, elle rejoint le département d'Audit du Bureau du contrôleur du budget (Kenya National Audit Office) et en deviendra la directrice adjointe en charge du quality assurance, de l'IT, de la communication et des relations internationales. En 2014, elle prendra la tête de la direction de l'Audit de l'OAG. L'approbation des comptes de l'année budgétaire 2018/19 de plus de 1000 entités publiques, suspendue pendant la sélection de l'OAG, devrait être sa priorité à court-terme. Son mandat sera de huit ans et non renouvelable.

✉ Benoit.GAUTHIER@dgtresor.gouv.fr

PROJETS ET FINANCEMENTS

▼ Bénin : Réception d'équipements médicaux du Japon pour un montant total d'environ 1,5 Mds FCFA

Le ministre des Affaires étrangères et de la coopération et l'Ambassadeur du Japon au Bénin ont procédé, le 7 juillet 2020, à la signature de « l'échange de Notes » relative au don d'équipements médicaux du Japon. D'un montant total de 1,5 Md FCFA (2,3 M EUR), ce don est constitué d'un système de radiographie, des moniteurs divers, d'électrocardiographes, d'ambulances et d'autres équipements et matériels médicaux. Pour rappel, le nombre de cas avérés de COVID-19 au Bénin au 9 juillet 2020 est de 1 199, dont 21 décès.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : Lancement de la mission d'instruction du 3ème C2D

Les autorités ivoiriennes ont rencontré une délégation française la semaine du 7 juillet 2020 pour définir les modalités du 3e Contrat de Désendettement et de Développement (C2D). Estimée à 1,1 Md EUR, la dernière tranche du C2D s'inscrit dans la suite des 2 premières phases du programme. Le 1er C2D a couvert la période 2012-2015 et a représenté 630 M EUR. Il a été suivi d'un deuxième sur la période 2014-2020 pour un montant de 1,1 Md EUR. A ce jour, 1,7 Md EUR a été mobilisé pour la mise en œuvre de programmes socio-économiques dans divers secteurs, notamment l'éducation, la formation et l'emploi, la santé, l'agriculture, le développement rural et urbain, l'assainissement, les infrastructures routières et la justice.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : Signature de deux contrats pour la construction et réhabilitation d'infrastructures sanitaires

Le gouvernement ivoirien a procédé, le 7 juillet 2020, à la signature de deux contrats d'attribution de marchés pour la construction et la réhabilitation d'Établissements Sanitaires de Premier Contact (ESPC). Estimé à 621 M EUR, ce programme de construction de 200 nouveaux établissements et de réhabilitation de 447 centres existants doit doter les habitants des zones rurales de dispensaires de premier niveau à proximité de leur domicile et améliorer le maillage territorial des infrastructures de santé. Deux entreprises réaliseront les travaux : la société française Ellipse Projects et l'opérateur israélien Mitrelli International.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ **Gambie : La Banque mondiale alloue 43 M USD pour un meilleur accès à l'électricité et à l'eau**

La BM a accordé, le 28 juin, un financement additionnel de 43 M USD pour le projet de modernisation et de restauration de l'électricité en Gambie (GERMP). Ce projet de plus de 121 M USD, approuvé en 2018, est également financé par l'Union européenne (UE) et la Banque européenne d'investissement (BEI). Son principal objectif est d'accroître la disponibilité et la fiabilité de l'électricité solaire et d'améliorer la capacité du réseau de transmission et de distribution de la National Water and Electricity Corporation (NAWEC). Plusieurs projets, dont l'installation de quatre centrales solaires photovoltaïques d'une capacité de 200 MWp, sont prévus dans la région du Grand Banjul.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ **Guinée : Appui financier de la CEDEAO au processus électoral**

Dans un courrier datant du 3 juin 2020 et adressé à l'Ambassadeur de Guinée au Nigéria, la CEDEAO a décidé d'octroyer une assistance financière de 500 K USD à l'endroit de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) pour aider à couvrir les activités électorales indispensables dans le cadre des préparatifs de l'élection présidentielle d'octobre 2020. De façon spécifique, ces activités comprennent (i) le renforcement des capacités des agents électoraux, (ii) l'organisation des activités d'éducation civique pour la mobilisation des électeurs et (iii) l'organisation de vaste campagne de sensibilisation des organisations de la société civile sur la cohésion sociale et pour un processus électoral pacifique et non-violent.

✉ loic.peringuey@diplomatie.gouv.fr

▼ **Guinée : Signature de trois conventions de financement en faveur de la santé et de l'éducation**

Le 7 juillet 2020, le ministre de l'Economie et des Finances, l'Ambassadeur de France en Guinée et le directeur de l'AFD en Guinée ont procédé à la signature de trois conventions de financement d'un montant total de 37,5 M EUR, en vue d'appuyer les secteurs de l'éducation et de la santé. Elles concernent notamment : (i) le financement du Programme Décennal pour l'Education en Guinée (PRODEG 2020-2024) pour un montant de près de 34 M EUR, (ii) une subvention de 1 M EUR pour le renforcement des capacités de diagnostic de la COVID-19 à Conakry et à l'intérieur du pays et (iii) le lancement des activités de l'Institut Pasteur en Guinée dans sa nouvelle configuration, pour un montant de 2,5 M EUR.

✉ loic.peringuey@diplomatie.gouv.fr

▼ **Guinée : L'UE octroie 6 M EUR à l'ONG Alima pour lutter contre la COVID-19**

La délégation de l'Union européenne (UE) en Guinée et The Alliance for International Medical Action (ALIMA) ont signé, le 6 juillet 2020, un contrat de 6 M EUR pour financer un projet de riposte contre la COVID-19 et soutenir les populations. Le projet d'une durée de 6 mois consiste à appuyer l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSS) dans (i) la prise en charge des cas de COVID-19, la prévention et le contrôle de l'infection et (ii) limiter la propagation et l'impact de la pandémie sur le système de santé. L'ONG ALIMA appuie le renforcement des capacités du personnel de l'ANSS, gère le Centre de traitement épidémiologique de l'hôpital Donka (CTE-pi) et soutient l'ANSS dans l'évaluation technique des CTE-pi.

✉ loic.peringuey@diplomatie.gouv.fr

▼ **Libéria : 9,3 M USD de la Banque mondiale pour l'assainissement urbain**

La Banque mondiale a approuvé une subvention supplémentaire de 9,3 M USD pour le projet de décharge et d'assainissement urbain de Cheesemanburg. Lancé le 26 juin 2017, l'objectif du projet est de fournir un meilleur accès aux services de gestion des déchets solides à Monrovia, la capitale du pays. Ce montant sera octroyé au gouvernement libérien par le biais du Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction du Liberia (LRTF), un mécanisme de financement multidonateurs destiné à répondre au besoin critique de réhabilitation des infrastructures économiques du pays.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mauritanie : Prêt de 35 M USD de la SFI pour permettre à la société Addax Energy d'assurer les importations de produits pétroliers**

La Société Financière Internationale (SFI), membre du groupe de la BM, a octroyé un prêt de 35 M USD, dans le cadre d'une facilité de crédit d'un montant global de 200 M USD structurée par la Société Générale, afin de permettre à la société Addax Energy d'assurer les importations de produits pétroliers en Mauritanie. Cet investissement aidera la Mauritanie à maintenir ses importations de produits pétrolier pour les 6 prochains mois.

✉ pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mauritanie : La FAO accorde 400 000 USD dans un projet d'aide d'urgence aux petits éleveurs et agriculteurs**

La Mauritanie et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation (FAO) ont signé le 7 juillet à Nouakchott un accord pour un don de 400 000 USD afin de soutenir les petits éleveurs et agriculteurs. Ce projet devrait accompagner les efforts du gouvernement pour atténuer l'impact du coronavirus sur ces deux secteurs.

✉ pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

▼ Niger : Le FIDA investit 77,7 M USD pour renforcer la sécurité alimentaire

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) a annoncé le 6 juillet le lancement d'un projet qui permettra d'accroître le soutien à 210 000 ménages ruraux pauvres, vulnérables aux chocs climatiques et à l'insécurité alimentaire. Le projet « PRECIS », d'un montant total de 172,1 M EUR, vise à promouvoir la culture du maïs, du millet, du riz et du sorgho, et à développer le maraîchage, l'aviculture et le petit élevage. Le FIDA participera à son financement par un prêt de 56,7 M EUR et un don de 21 M EUR. La contribution du gouvernement nigérien s'élève à 26,3 M EUR, auxquels s'ajoutent 4,9 M EUR apportés par les bénéficiaires. Des cofinancements additionnels sont également attendus.

 lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Niger : La Banque mondiale octroie 100 M USD pour accélérer la transformation numérique

La Banque Mondiale a approuvé le 8 juillet un financement de 100 M USD, composé à part égale d'un crédit et d'un don, afin d'aider le Niger à déployer un programme de modernisation de l'économie et d'amélioration de l'accès aux services essentiels. Le Niger possède en effet l'une des plus faibles couvertures téléphoniques d'Afrique, faute d'infrastructures numériques suffisamment développées. Le projet Villages intelligents pour la croissance et l'inclusion numérique dans les zones rurales entend améliorer l'accès aux services de téléphonie et de haut débit mobiles en milieu rural et, parallèlement, apporter des services financiers dématérialisés dans certaines régions mal desservies du Niger.

 lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Sénégal : PACASEN 2020 - 123 collectivités territoriales vont disposer d'une enveloppe de 17,5 Mds FCFA

Dans le cadre des activités du Programme d'appui aux communes et aux agglomérations du Sénégal (PACASEN), le ministre des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement a rencontré, le 6 juillet 2020, la BM et l'AFD. Le PACASEN est un projet de 130 Mds FCFA (197,8 M EUR) sur une période de 5 ans qui touche 123 collectivités territoriales. Compte tenu de la pandémie de la COVID-19 et après des discussions avec les partenaires, un accord aurait été trouvé pour que les 123 collectivités reçoivent l'intégralité de l'enveloppe prévue cette année, à savoir 17,5 Mds FCFA (26,7 M EUR), sans tenir compte des indicateurs de performance et des conditions minimales obligatoires.

 diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ La BDEAC octroie des prêts à quatre pays de la CEMAC pour un montant de 155 Mds FCFA

Le Conseil d'administration de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC), qui s'est tenu le 10 juillet 2020 par visioconférence, a entériné l'octroi de prêts en faveur du Cameroun, du Congo, du Gabon et du Tchad pour un montant total de 155 Mds FCFA (soit 236 M EUR). Cette intervention permettra de financer 13 projets, pour moitié dans le secteur de la santé afin d'appuyer les États dans leur réponse à la crise sanitaire, mais également pour financer des projets dans les domaines de l'eau-assainissement, de l'agro-industrie, des transports et de la finance.

✉ thibaut.bidet@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo-Brazzaville : L'AFD a accordé un financement de 7,4 M EUR en faveur de l'enseignement supérieur et de l'aide à l'emploi

Le ministre des Finances et du Budget, l'ambassadeur de France au Congo et le directeur de l'AFD ont signé, le 8 juillet à Brazzaville, deux conventions de financement d'un montant de 7,4 M EUR. La première convention (7 M EUR), porte sur la modernisation de l'enseignement supérieur au travers notamment de la formation des formateurs et le financement de projets de recherche. La seconde (350 000 EUR), porte sur une assistance technique d'un an au Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage, pour la formation des agents et la mise en place d'un mécanisme de financement et d'outils de pilotage.

✉ Ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : l'Etat de Kano mobilise 6 M USD supplémentaires pour le chantier d'un port sec

L'Etat de Kano a débloqué 2,3 Mds NGN (6 MUSD) pour l'accélération du chantier du port sec de Zawachiki. Annoncé depuis 2006, le projet s'étend sur 200 ha et prévoit un terminal d'une capacité de 20 000 EVP, dont *Dala Inland Dry Port Nigeria Ltd Kano* assurera la concession. Deuxième ville du Nigéria et principale place commerçante du nord du pays, Kano est une étape pour les marchandises entre les ports de Lagos, les États du nord et les pays voisins. Ce projet de port sec s'inscrit sur les axes routiers Lagos-Kano-Jabi jusqu'au Niger et Kano-Kaduna-Malabi, ainsi que sur l'axe ferroviaire Lagos-Ibadan-Kano dont les travaux sont en cours.

✉ paul.vernier@dgtresor.gouv.fr

▼ Rwanda : Adhésion du Rwanda à l’Africa Finance Corporation (AFC)

Le 24 juin, le Sénat a approuvé le projet de loi relatif à l’accord de ratification de l’entrée du Rwanda à l’AFC, affirmant que le pays en tirera des gains de développement économique, notamment grâce au financement des infrastructures. L’AFC, fondée en 2007 par des Etats africains, compte 26 Etats membres. Elle fournit des solutions de financement et d’expertise pour le développement de ses membres, notamment dans les domaines de l’énergie, des transports, de la logistique, de l’extraction et traitement des minéraux et de la communication. En rejoignant l’AFC, le Rwanda bénéficiera d’avantages tels que des prêts destinés à financer des projets d’infrastructure et l’accès à l’expertise de l’AFC dans la planification de grands projets, ainsi que des dividendes sur les investissements du groupe.

✉ lina.ben-hamida@diplomatie.gouv.fr

▼ Rwanda : Distribution de subvention par la Mastercard Foundation pour soutenir 3 500 PME rwandaises

Dans le cadre son programme de réponse à l’impact de la pandémie de COVID-19, la Mastercard Foundation va aider les entreprises rwandaises affectées à se reconstruire. Mis en place le 19 juin, ce soutien ponctuel est distribué sous forme de subventions via le fonds « Inkomoko Entrepreneur Development » à 3 500 petites et moyennes entreprises, dont 1 000 entrepreneurs issus des communautés de réfugiés. L’accent sera mis sur la relance d’entreprises fermées et sur l’accompagnement des entreprises à s’adapter au nouveau climat des affaires.

✉ lina.ben-hamida@diplomatie.gouv.fr

▼ Rwanda : Don d’ 1,1 MUSD de la BAD pour améliorer la production de viande au Rwanda

Le 5 juin, le Conseil d’administration de la BAD a approuvé un don de 1,1 MUSD au gouvernement rwandais pour la mise en œuvre du « Projet de compétitivité commerciale de la chaîne de valeur de la viande ». Ce don, issu des ressources du Fonds africain pour le commerce (AfTRA- Africa Trade Fund), doit contribuer à l’amélioration de la production de viande, au développement de la chaîne de valeur, à la valorisation du marché et du commerce transfrontalier dans ce secteur et à l’accroissement de la contribution de la chaîne de valeur de la viande dans l’économie du Rwanda. Le projet, qui doit être réalisé entre septembre 2020 et août 2022, cible notamment les districts de Rubavu, Nyagatare, Bugesera, et Rusizi. Il devrait bénéficier directement à plus de 650 producteurs, transformateurs et commerçants dont 74 % de femmes intervenant dans le commerce transfrontalier informel.

✉ lina.ben-hamida@diplomatie.gouv.fr

▼ **Tanzanie : Signature d'un accord de 96 MUSD avec deux entreprises chinoises pour la construction d'une rocade périphérique à Dodoma**

L'Agence nationale des routes de Tanzanie (TANROADS) a signé un accord de 96 MUSD avec deux entreprises chinoises pour la construction d'une nouvelle route à Dodoma, qui sera co-financée par la BAD et le gouvernement. Cette rocade extérieure à deux voies de 112,3 kilomètres de long sera construite autour de la capitale tanzanienne par la China Civil Engineering Construction Corporation (CCECC) et la AVIC INTL Project Engineering Company. Selon les autorités, le premier tronçon de 52,3 kilomètres sera construit par la CCECC pour 44 MUSD et devrait être livré dans un délai de 39 mois. Les 60 km restants seront, quant à eux, livrés dans un délai de 43 mois pour un coût total de 52 MUSD.

✉ Philippe.GALLI@dgtresor.gouv.fr

▼ **Bénin : African Parks gèrera le Parc national du W-Bénin**

Le gouvernement s'est engagé significativement et à long terme pour la sécurisation du Parc National du W-Bénin en signant récemment un partenariat avec African Parks, afin d'assurer la protection de la biodiversité et la durabilité des écosystèmes au bénéfice des populations et de la faune du pays. Le Parc National du W est contigu au Parc National de la Pendjari, également géré par African Parks et ce, depuis 2017, par le biais d'un partenariat avec plusieurs institutions du pays. Combinés, ces deux parcs au Bénin constituent plus de la moitié de l'aire du Complexe W-Arly-Pendjari (WAP), paysage transfrontalier représentant le plus vaste écosystème intact en Afrique de l'Ouest.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : 4 M USD des Etats-Unis pour la lutte contre le travail des enfants dans la culture du cacao**

Le 14 juillet 2020, le Département américain du travail a annoncé que le Ghana et la Côte d'Ivoire bénéficieraient chacun d'un don de 4 M USD pour soutenir la lutte contre le travail des enfants dans la chaîne de valeurs du cacao. Cette enveloppe permettra de renforcer la responsabilisation des coopératives de producteurs dans la surveillance de la situation des enfants dans les plantations et de soutenir les ménages vulnérables au sein des coopératives. La culture du cacao mobilise près de 1 M de producteurs et nourrit environ 20% de la population ivoirienne. Elle est la principale source de devises de la Côte d'Ivoire, représentant environ 40% des recettes d'exportation.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : Eranove offre des masques pour la lutte contre la COVID-19 et la Fondation Orange CI fait un don aux victimes des inondations d'Anyama**

Le groupe français Eranove a procédé à un don d'une valeur globale de 555,2 K EUR (365 M FCFA) dans le cadre de ses actions de solidarité face à la pandémie de la COVID-19. Une composante de ce don est destinée à l'acquisition de 200 000 masques artisanaux. Dans la même veine, la filiale ivoirienne du groupe Orange, à travers sa fondation, a apporté une aide aux populations sinistrées de la commune d'Anyama à la suite des pluies diluviennes qui se sont abattues sur la ville d'Abidjan. Ce don d'une valeur de 21,4 K EUR (14 M FCFA) est essentiellement composé de vivres et de biens matériels (matelas, cache-nez, draps...).

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : Création d'un guichet administratif unique**

Les autorités ivoiriennes prévoient la mise en place d'un nouveau système de centralisation de l'accès aux informations et aux documents administratifs fournis par l'Etat aux populations. Ce guichet unique, présenté sous l'appellation de « maison du citoyen », sera à la fois une plateforme physique et électronique. Il vise à réduire les délais et les coûts liés à la délivrance de ces documents. Cette nouvelle procédure s'ajoute aux précédentes initiatives des services publics dans les secteurs du transport (guichet unique automobile), du commerce extérieur (guichet unique du commerce extérieur) et de la construction (guichet unique du permis de construire).

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ **Gambie : 66 M USD obtenus de la CEDEAO et de la Banque mondiale pour l'amélioration de l'accès à l'électricité**

Le projet régional de la CEDEAO pour l'accès à l'électricité (ECOWAS-REAP) en partenariat avec la Banque mondiale a alloué 66 M USD au secteur électrique gambien. Le financement servirait à l'amélioration de l'accès à l'électricité des populations et la mise en place d'une extension de la ligne de transmission de 225 kV construite par l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG). La nouvelle ligne s'étendrait entre les sous-stations de Soma et de Brikama, apportant l'électricité à toutes les populations habitant le long des 100 km séparant les deux localités.

✉ Lucile.porte@dgtresor.gouv.fr

▼ **Libéria : 10 M EUR de l'AFD en appui à la formation professionnelle et technique pour soutenir l'emploi des jeunes dans les filières agricoles durables**

Le ministre libérien des Finances et l'Ambassadeur de France au Libéria ont procédé, le 14 juillet, à la signature d'une subvention de 10 M EUR de l'Agence française de développement (AFD) pour un projet de formation professionnelle et technique dans des filières agricoles durables. Cette subvention permettra la formation de plus de 2000 jeunes en électricité, reconstruction, agriculture et en soutenant six centres de formation professionnelle pour développer l'agriculture par la pisciculture et le maraîchage. Pour rappel, l'agriculture représentait 73% du PIB au Libéria en 2018.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Libéria : Réception de billets de banque supplémentaires par la CBL

La Banque centrale du Libéria (CBL) a annoncé, le 7 juillet 2020, la réception de billets de banque supplémentaires pour un montant total de 4 Mds de LRD (17,5 M EUR), en vue de soulager la demande en monnaie, en particulier lors des prochaines célébrations de l'indépendance de juillet. La CBL a bénéficié du soutien technique du cabinet Kroll pour l'acquisition de ces billets, dans le cadre d'un programme d'assistance technique de l'USAID (Agence des États-Unis pour le développement international). La CBL, en collaboration avec Kroll, travaillera au cours des prochains jours à la validation technique des nouveaux billets afin de s'assurer de leur conformité avec les spécifications contractuelles.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : Le Japon signe un don de 812 000 EUR dans le cadre de la lutte contre la pandémie de coronavirus

Un échange de notes relatif au programme de développement économique et social a été signé mercredi 15 juillet 2020 à Nouakchott entre le ministre de l'Économie et de l'Industrie et l'ambassadeur du Japon en Mauritanie. La Mauritanie bénéficiera de 35 M MRU (812 000 EUR) pour lutter contre la pandémie de coronavirus, grâce à l'acquisition d'équipements, de matériels médicaux, mais également la maintenance des installations existantes et la formation du personnel.

✉ pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

▼ Niger : 4,6 M EUR du MCC pour financer 52 projets agricoles au Niger

Le 7 juillet 2020, l'Ambassade des États-Unis au Niger a dévoilé les projets de 52 entreprises et coopératives rurales bénéficiaires du Programme Compact Niger du Millenium Challenge Corporation (MCC) dans son volet « Agriculture résiliente au climat ». Le montant total attribué à ces projets est de 3 Mds FCFA (4,6 M EUR) sur une enveloppe totale de 430 M USD (377 M EUR) du programme Compact Niger. Cette sélection fait suite à un appel à propositions co-organisé par la Fondation des États-Unis pour le développement africain (USADF) et le Millenium Challenge Account (MCA).

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Niger : Lancement de plusieurs projets agricoles par la FAO

La FAO, avec l'appui de ses partenaires, a procédé en juillet au lancement de plusieurs projets. Pour la région de Maradi, il s'agit du projet d'Appui à la préservation des moyens de subsistance des ménages ruraux vulnérables en situation d'urgence et le projet d'Appui d'urgence aux ménages vulnérables affectés par les inondations, le déficit fourrager et céréalier et la crise sécuritaire au Niger. Ces projets comprennent entre autres de la distribution de semences améliorées de mil et niébé et la distribution d'aliments pour bétail. Pour la région de Zinder, le projet d'Appui à la campagne agropastorale 2020 dans la région vise à fournir des semences et aliments de bétail aux bénéficiaires de la zone d'intervention du programme.

✉ bouqueto@afd.fr

▼ **Sénégal : Financement partiel de la campagne arachidière par la BOAD**

La Banque ouest-africaine de développement (BOAD) a accordé une ligne de crédit à court terme d'un montant de 10 Mds FCFA (15,2 M EUR) à la Banque nationale pour le développement économique (BNDE) pour le refinancement partiel de la campagne de commercialisation arachidière 2019/20 au Sénégal. La cérémonie de signature de la convention de financement s'est déroulée le 13 juillet à Dakar. Il s'agit de la troisième convention entre les deux banques ces deux dernières années. Pour rappel, le Sénégal produit chaque année plus de 1 Md T d'arachide.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sierra Leone : 30 M USD de la BM pour un Projet de commercialisation des petits exploitants et de développement de l'agro-industrie**

La Banque mondiale (BM) a accordé le 15 juillet un financement de 30 M USD pour le Projet de commercialisation des petits exploitants et de développement de l'agro-industrie en Sierra Leone. Lancé en 2019, celui-ci comporte quatre volets : (i) le soutien aux liens entre les agriculteurs et les PME le long de certaines chaînes de valeur agricoles ; (ii) l'amélioration de l'accès aux marchés ; (iii) le renforcement des capacités du gouvernement et d'autres institutions pertinentes pour le développement de l'agribusiness ; et (iv) la coordination, le suivi et l'évaluation du projet. Il bénéficie également d'une contribution du Royaume-Uni à hauteur de 13 M USD.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sierra Leone : Un projet de port maritime multifonctionnel à 1,4 Md USD**

La Sierra Leone veut construire un port multifonctionnel à 150 km au sud de la capitale, dans le village de Niti, dans le cadre d'un partenariat public-privé. L'étude de pré-faisabilité, terminée depuis décembre 2019, a été réalisée par Strong Hold Finance Group. Evaluée à 1,4 Md USD, l'infrastructure serait associée à une zone de libre-échange. Selon le président de la Presidential Infrastructural Initiative (PII), le démarrage des travaux est prévu d'ici la fin de l'année. L'Etat sierra-léonais conserverait une participation d'au moins 25% dans le port et les installations associées.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Sierra Leone : Karpowership signe un contrat de 5 ans avec la Sierra Leone

Karpowership, l'un des plus grands exploitants mondiaux de centrales électriques flottantes, a conclu un accord de 5 ans pour fournir de l'électricité à la Sierra Leone. Karpowership fournit déjà environ 80% de l'électricité de la nation ouest-africaine via deux centrales flottantes ancrées au large de la capitale Freetown, dans le cadre d'un contrat signé en 2018. Le nouvel accord ajoutera 5 MW à la production actuelle. Globalement, Karpowership générera en moyenne 63 MW pendant la saison sèche et 23 MW pendant la saison des pluies. Avec un taux d'électrification de seulement 5%, la capacité de production actuelle de la Sierra Leone est bien inférieure aux besoins de ses 8 M de citoyens.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Cameroun : L'Union européenne octroie un financement de 10 Mds FCFA en appui à la filière coton

La délégation de l'Union européenne au Cameroun et le ministère de l'Economie (Minepat) ont procédé à la signature d'une convention de financement de 10 Mds FCFA pour un projet destiné à accroître, moderniser et à améliorer la productivité de la filière coton au Cameroun. Ce financement s'inscrit dans le cadre du projet d'accompagnement des mutations du bassin cotonnier du Cameroun (projet ABC) et est ainsi cofinancé par le programme indicatif national du 11^e fonds européen de développement (6,23 Mds) et le gouvernement allemand via le ministère de la coopération du développement (3,93 Mds). Le projet ABC qui s'étend sur 48 mois s'articule principalement autour de l'amélioration de la productivité du coton, du renforcement des capacités de traitement des usines de la Sodecoton, de l'égrenage et de la structuration de l'entreprise. L'objectif visé est d'assurer une meilleure transformation et une exportation accrue des produits à forte valeur ajoutée. La filière coton représente 1,5 % du PIB, 5 % du PIB agricole et assure 4 % des exportations du Cameroun.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

▼ Cameroun : La Banque mondiale approuve un financement de 71 Mds FCFA pour promouvoir l'éducation au Cameroun

Les fonds seront destinés à l'extension de l'accès pour tous à un enseignement secondaire de qualité et également au renforcement des programmes de développement des compétences au Cameroun. Ce projet vise la scolarisation de près de 300 000 élèves inscrits dans l'enseignement secondaire général dans des régions défavorisées, en ciblant plus particulièrement la scolarisation des filles. Ce projet s'inscrit en complément au projet SWEDD (pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique au Sahel), et permet ainsi de soutenir les filles scolarisées dans les régions non visées par le projet SWEED en les exonérant de droits de scolarité.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : Publication de nouvelles données sur la présence chinoise au Kenya

Selon la China Africa Research Initiative de l'université John Hopkins, le montant des engagements souverains du Kenya auprès de la Chine serait de 9,1 Mds USD, dont 90

% détenus par l'EXIM Bank of China et 9 % par la China Development Bank, le solde étant des prêts à taux nul du gouvernement. Plus de la moitié de l'encours correspond à des projets terminés et près de 45 % à des projets en cours de réalisation. Le portefeuille est largement dominé par le secteur des transports (65 %) et de l'énergie (environ 20%) et la quasi-totalité des prêts a été conclue après 2008. Le coût des emprunts varie considérablement et les conditions financières sur plus d'un tiers du portefeuille ne sont pas connues. Les prêts semi-concessionnels représenteraient à minima 36,5 % de l'encours et possèdent des conditions comparables : taux fixe à 2 %, période de grâce comprise entre 5 et 8 années et une maturité comprise entre 19 et 21 années. Les deux seuls prêts commerciaux identifiés représentent 28 % de l'encours. Outre le prêt sur la phase I du SGR (2 Mds USD), un prêt de 600 MUSD a été contracté à des conditions hybrides par la Banque centrale auprès de la CDB : Libor 6 mois +495pdb, maturité de douze ans et période de grâce de sept ans. La part réellement concessionnelle correspondrait aux prêts à taux zéro du ministère du commerce (Mofcom) et ne représente que 44 MUSD (0,5 % de l'encours).

Benoit.GAUTHIER@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : Nouvelle stratégie pour le développement de la filière anacarde**

Selon les statistiques nationales, la production de noix de cajou a tendance à diminuer depuis ces cinq dernières années : passant d'une production de 344 000 tonnes en 2015/16, à une production de 227 778 tonnes en 2019/20. Le ministre de l'agriculture a annoncé la création par le gouvernement d'un fonds spécial permettant aux agriculteurs d'être fournis en intrants agricoles, et ce, à des conditions de crédit à faible coût. Cependant, selon les parties prenantes du secteur, d'autres problèmes sont à prendre en considération. L'instabilité du marché, et notamment la volatilité des prix, contribuerait à réduire l'accessibilité aux intrants agricoles pour les agriculteurs. Selon l'association des agriculteurs de Tandahimba (TAFA), le gouvernement n'a pas payé la totalité des noix de cajou entre 2018 et 2019. Pour rappel, le gouvernement s'est fixé l'objectif de 1 million de tonnes de noix de cajou produites au cours des cinq prochaines années.

Philippe.GALLI@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : Livraison de l'échangeur à trois niveaux d'Ubungu à Dar es Salaam fin décembre 2020**

Selon les autorités tanzaniennes, l'échangeur à trois niveaux d'Ubungu à Dar es Salaam, est achevé à 80% et devrait être livré d'ici fin 2020. Démarré en mars 2017, l'ouvrage exécuté par la China Civil Engineering Construction Corporation (CCECC) devrait alléger le trafic dans cette ville de près 6 M d'habitants. L'infrastructure est composée principalement d'un échangeur à trois niveaux de 17,5 mètres et de routes de service. Estimé à 86,5 MUSD, c'est le plus grand projet du genre en construction dans le pays. L'objectif est d'atténuer l'impact des embouteillages sur les usagers de la route, d'accroître la productivité et de soutenir le développement économique dans cette ville en forte croissance démographique.

Philippe.GALLI@dgtresor.gouv.fr

▼ Ghana : signature d'un protocole d'accord avec un consortium turc pour l'injection de capitaux dans l'aéroport d'Accra

Le ministère de l'Aviation a annoncé la signature d'un protocole d'accord avec le consortium turc TAV-Summa pour l'évaluation d'une proposition d'injection de capitaux dans la société publique *Ghana Airports Company Limited* (GACL), qui gère l'aéroport international d'Accra. TAV est une société turque gestionnaire d'aéroport, elle fait partie du groupe ADP. Elle s'est associée pour ce projet à la société turque Summa, spécialisée dans la construction et la gestion d'infrastructures. Cet investissement pourrait prendre la forme d'un prêt, afin notamment de reconstruire une partie de la piste de l'aéroport pour un coût estimé à 40 MUSD.

✉ adrien.massebieau@dgtresor.gouv.fr

▼ Ghana : la Société financière internationale va financer une usine d'acier à Kumasi

La Société financière internationale, du groupe Banque mondiale, a annoncé l'octroi d'un prêt de 12 MUSD à la *Rider Iron and Steel Ghana Limited*, une usine de fabrication d'acier dans la région de Kumasi. Dotée d'une capacité de production prévue d'environ 240 000 tonnes à la fin des travaux en 2021, l'usine devrait permettre d'augmenter la capacité de production du Ghana, évaluée à 1 million de tonnes en juin 2019, de 25%. Près de 450 emplois directs et 13 000 emplois indirects devraient également être créés, alors que le secteur en assure actuellement près de 4 500 directs et 17 000 indirects. En 2019, le Ghana importait 62 % de ses bobines d'acier et 100 % de l'acier profilé utilisé dans le BTP.

✉ adrien.massebieau@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : la startup TradeDepot se renforce, Opay se retire

Lancée en 2016, TradeDepot a reçu cette semaine 10 MUSD de la Société Financière Internationale, *Women Entrepreneurs Finance Initiative* et MSA Capital emmenés par la société de capital-risque Partech. La startup qui numérise le commerce de détail de grands groupes comme Danone, Unilever ou Nestlé, travaille déjà avec plus de 40 000 petits revendeurs-détaillants au Nigéria et compte désormais s'ouvrir à de nouveaux marchés africains. Plus tôt ce mois-ci, la fintech OPay qui avait levé 180 MUSD en 2019 a annoncé retirer ou suspendre 3 de ses filiales nigérianes : OCar, ORide et OExpress, fragilisées par les mesures contre les taxi-motos à Lagos, la concurrence dans la monnaie mobile et la crise économique actuelle.

✉ margaux.abrieu@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : le gouvernement approuve un projet de société financière dédiée aux infrastructures de transport

Afin de répondre aux goulots d'étranglement du côté de l'offre qui maintiennent le niveau des prix élevé, l'exécutif a récemment approuvé la création d'une société financière, qui aura pour mission de mobiliser des capitaux dédiés au financement d'infrastructures de transport. Copropriété de la CBN, de l'*Africa Finance Corporation* et de la *Nigeria Sovereign Investment Authority*, elle sera gérée par un gestionnaire indépendant. La somme de 15 000 Mds NGN (41,7 Mds USD) est prévue pour la première phase de cinq ans.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo-Brazzaville : Vers la refonte du Code général des impôts

Les cabinets GKM Audit et Ernst & Young ont été mandatés par le ministère des Finances et du Budget pour l'élaboration d'un nouveau Code général des impôts (CGI) et d'un livre de procédures. Ce projet consiste à identifier et analyser dans l'actuel CGI, les dispositions fiscales obsolètes – dont certaines datent de 1958 –, incohérentes et non favorables à l'investissement. Les travaux visent également à insérer dans le nouveau CGI, les textes fiscaux législatifs et réglementaires non codifiés, afin de faciliter la compréhension des contribuables. Les propositions des deux cabinets devraient être rendues dans trois mois, avant d'être soumises au Parlement congolais avant la fin de l'année 2020.

✉ Ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

▼ Bénin : La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage du Complexe hôtelier de la Marina confiée à Halcyon Hospitality Advisors

Le Gouvernement béninois a confié à la société britannique Halcyon Hospitality Advisors une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la conception et du développement du Complexe hôtelier de la Marina près de la Porte du non-retour à Djègbadji, dans la commune de Ouidah. La réalisation de cette infrastructure contribuera à développer l'offre touristique du Bénin et comprendra : un parking paysager de 350 places ; l'esplanade touristique avec restaurants, bars et sites de divertissement ; la reconstitution historique d'un bateau négrier ; une zone hôtelière d'environ 130 lits ; la promenade flottante sur la lagune ; plusieurs parcs et jardins.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ Bénin : Cession par l'Etat des infrastructures de débarquement de produits halieutiques

Le Conseil des ministres a décidé ce mercredi de faire réhabiliter les infrastructures de débarquement de produits halieutiques installées autour du lac Ahémé par des partenaires ayant manifesté un intérêt pour leur exploitation. Constituées de deux bases obligatoires de contrôle et de douze plateformes de transfert, ces infrastructures ont été érigées en 2010, mais n'ont jamais pu être mises en service et ont plutôt été vandalisées. Représentant un important maillon du système amélioré de collecte des crevettes destinées à l'exportation et répondant aux normes internationales, elles sont indispensables pour la maîtrise de la sécurité sanitaire des produits de pêche au Bénin.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ Bénin : 11 contractants choisis par le MCA pour apporter de l'électricité à 451 000 personnes

Le Millenium Challenge Account Bénin II (MCA-Bénin II) a publié la liste des 11 entreprises retenues pour le 2e appel à projets de la Facilité d'énergie propre hors réseau. Les entreprises sélectionnées mettront en place des projets de construction et d'exploitation de mini-réseaux solaires, de distribution de systèmes solaires domestiques et d'efficacité énergétique. Ces différentes initiatives permettront d'augmenter la capacité de production de 13,4 MW et de fournir une énergie fiable et de qualité à 167. Le montant total des investissements est de 69,5 M USD, dont 27,9 M USD apporté par le MCA-Bénin II et le reste par les promoteurs privés.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : Lancement du projet ARCHIPELAGO

Prévu en mars 2020, le projet « ARCHIPELAGO » a été finalement lancé le 16 juillet 2020 à Ouagadougou. D'un montant de 400 M FCFA (609,8 K EUR), ce projet, soutenu par l'Union européenne, intervient dans le cadre du Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique. Au Burkina Faso, son objectif est de contribuer au développement de la filière mangue par un accompagnement bénéficiant en priorité aux jeunes et aux femmes. Ce projet sera mis en œuvre dans les régions des Cascades, des Hauts Bassins (sud-ouest) et du Centre. Les principaux acteurs et partenaires du projet sont la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Rhône, les chambres consulaires au Burkina Faso, l'Organisation Internationale pour la Migration et les groupements de la filière mangue.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Cap-Vert : Soutien de l'UE de 12,25 M EUR pour la relance économique

L'Union européenne va soutenir les efforts du gouvernement capverdien dans la mise en œuvre des réformes d'urgence visant à atténuer les effets économiques et sociaux causés par la pandémie. Cet appui budgétaire de 12,25 M EUR vise également à mettre en place les mesures de santé et d'hygiène pour les travailleurs en situation de vulnérabilité. Cette contribution vient s'ajouter aux 5 M EUR décaissés par l'UE au début de la pandémie.

✉ Lucile.porte@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : Accord de financement entre la SFI et NSIA Banque CI

NSIA Banque Côte d'Ivoire, filiale du Groupe panafricain NSIA, et la Société Financière Internationale (SFI) ont procédé à la signature d'un accord de financement dans le cadre de la lutte contre la COVID-19. Cette convention offre un prêt senior d'un montant maximum de 25 M EUR (16 Mds FCFA) pour un an, renouvelable 1 fois. Il s'inscrit dans le programme de soutien financier au secteur privé (TPE et PME) et vise à fournir un financement aux banques clientes de la SFI dans les pays émergents. Ce partenariat constitue une continuité de la collaboration entre les deux acteurs : la SFI avait pris part à l'émission au cours du 1^{er} trimestre 2020 du Fonds Commun de Titrisation de Créances de NSIA Banque.

✉ ghislain.tanoh@dgtresor.gouv.fr

▼ Libéria : Report de la ratification d'un prêt en faveur du secteur de la santé par l'Assemblée nationale

Le Président George Weah a soumis à l'Assemblée nationale pour ratification un accord de prêt de 54 M USD de la Banque mondiale (BM) en faveur du Libéria qui soutiendra l'expansion et l'opérationnalisation du nouveau site du « Redemption Hospital » à Caldwell, dans le cadre du projet IFISH (Institutional Foundations to Improve Services for Health). Mais, contrairement à ses attentes, la plénière a voté en faveur d'une motion visant à transmettre l'accord au Comité compétent du Sénat qui présentera ensuite ses conclusions à l'Assemblée, après le retour des législateurs de la célébration de la fête de l'Indépendance le 26 juillet. L'accord de prêt avait été approuvé le 21 mai par la BM.

✉ claud.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mauritanie : L'UE annonce une aide humanitaire de 9 M EUR en 2020**

L'UE a décidé d'allouer 9 M EUR d'aide en 2020 pour des projets humanitaires en Mauritanie, pour les personnes souffrant de pénuries alimentaires, en particulier dans le sud du pays, ainsi que les réfugiés vulnérables et leurs communautés d'accueil. Une partie du financement soutiendra aussi la lutte contre la pandémie de COVID-19. L'aide alimentaire financée par l'UE en Mauritanie est en grande partie fournie par une assistance en espèces afin que les ménages puissent acquérir ce dont ils ont le plus besoin. En 2020, cette aide touchera environ 62 000 mauritaniens ainsi que les réfugiés du camp de M'bera. Depuis 2007, l'UE a soutenu l'aide humanitaire en Mauritanie avec un montant total de plus de 113 M EUR.

✉ pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Niger : Inauguration de l'hôpital de district de Loga réhabilité**

Après sa réhabilitation, l'hôpital de district de Loga, dans la région de Dosso, a été inauguré le 21 juillet 2020 par le ministre de la Santé. Les travaux, qui ont coûté plus de 430 M FCFA (655 000 EUR) ont été financés par l'agence belge de développement Enabel à travers son Programme d'appui au système de santé (PASS).

✉ bouqueto@afd.fr

▼ **Sénégal : 2,5 Mds FCFA pour la construction d'un centre de formation aux métiers du pétrole**

Le gouvernement sénégalais va investir 2,5 Mds FCFA (3,8 M EUR) en partenariat avec la Banque africaine de développement (BAfD) pour la construction d'un centre de formation aux métiers du pétrole et du gaz. Le 18 juillet, les membres du gouvernement ont visité le site du centre de formation aux métiers du pétrole et du gaz, qui serait construit dans la zone de Bango, à Saint-Louis. Les travaux dureront 24 mois. Le projet viserait à faire participer les jeunes à l'exploitation gazière et pétrolière. Le centre aura une vocation sous régionale et aura une capacité initiale de 2 000 étudiants, formés selon les normes et standards internationaux.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sierra Leone : Le projet Bumbuna II obtient un appui financier de 6 M USD auprès d'InfraCo**

InfraCo Africa, société membre du Private Infrastructure Development Group, et Joule Africa, développeur et exploitant de projets d'énergie durable, ont conclu un accord de financement de 6 M USD pour soutenir le projet de construction de la centrale hydroélectrique de Bumbuna II. L'infrastructure d'une capacité de 143 MW sera construite sur le fleuve Seli par Joule Africa, via sa filiale Seli Hydropower. Le bouclage financier et le début des travaux de construction sont prévus pour 2021 et la durée des travaux est fixée à 46 mois. Le projet a déjà reçu le soutien de la Banque de développement de l'Afrique australe (4,9 M USD) et d'Electrification Financing Initiative (3,5 M USD), un fonds de l'UE.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Togo : Visite du ministre turc des affaires étrangères à Lomé

Le 20 juillet, le ministre turc des Affaires étrangères a été reçu par le chef de l'Etat togolais. Lors de sa visite, trois accords de coopération ont été signés : (i) un protocole d'entente relatif à l'établissement d'un mécanisme de consultations politiques entre les deux pays ; (ii) un accord portant sur l'exemption de visa pour les détenteurs de passeport diplomatique et (iii) un mémorandum d'entente relatif à la coopération entre le ministère des Affaires étrangères du Togo et l'Académie diplomatique de la Turquie. En outre, le ministre a annoncé que la Turquie augmentera ses investissements au Togo dans l'exploitation minière, l'énergie, la transformation et des produits agricoles et les infrastructures.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ Bénin : Mesures complémentaires de soutien aux entreprises agricoles et aux MPME

Dans le cadre des initiatives d'atténuation des effets socioéconomiques de la COVID-19 et afin de tenir compte des problématiques de financement des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) ainsi que des exploitations agricoles, le gouvernement a adopté de nouvelles mesures : (i) mise en place d'un mécanisme de garantie avec une dotation 50 Mds FCFA (76,2 M EUR) qui permettra de partager le risque à hauteur de 50% avec les banques ; (ii) mise en place d'une ligne de refinancement de 10 Mds FCFA (15,2 M EUR) en faveur des systèmes financiers décentralisés (SFD) et (iii) l'injection de 100 Mds FCFA (152,4 M EUR) dans le Fonds National de Développement Agricole.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : 150 M EUR pour la relance des entreprises

Dans le cadre du plan de riposte contre la COVID-19, le gouvernement a budgétisé 100 Mds FCFA (150 M EUR) sur la période 2020-2021 pour la mise en place d'un fonds de financement de la relance économique (FRE COVID-19). Les interventions de ce fonds se feront sous forme de crédits à taux d'intérêt réduit aux entreprises. En vue de son opérationnalisation, un accord-cadre a été signé entre l'État et l'Association professionnelle des banques et établissements financiers concernant le Guichet grandes entreprises doté de 80 Mds FCFA et le Guichet petites et moyennes entreprises/industries doté de 60 Mds FCFA. Les banques s'engagent par ce mécanisme à financer les entreprises éligibles à hauteur du double du montant fixé par guichet.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : 19,4 Mds FCFA à verser par l'Etat à l'ONEA et à la SONABEL

Dans le cadre des mesures sociales de la riposte contre la COVID-19, l'Etat a décidé de subventionner une partie de la consommation d'eau et d'électricité des populations vulnérables sur une période de 3 mois. Le montant total dû par l'Etat dans ce cadre s'élève à 19,4 Mds FCFA (environ 30 M EUR), dont 5,2 Mds FCFA à l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA) et 14,2 Mds FCFA à la Société nationale d'électricité

(Sonabel). Ce montant sera remboursé en 2 ans : pour l'année 2020, 3,5 Mds FCFA pour les factures d'eau et 10 Mds FCFA pour les factures d'électricité seront remboursés et les reliquats seront programmés dans le budget 2021.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Cap-Vert : Le gouvernement apporte une garantie de 12 M USD pour un prêt à Cabo Verde Airlines

Le gouvernement capverdien a autorisé une garantie de l'Etat à hauteur de 12 M USD à Cabo Verde Airlines afin de garantir le financement bancaire de la Banque internationale d'investissement. L'Etat justifie sa décision par l'intérêt national manifeste que représente la compagnie aérienne nationale, privatisée en 2019, mais à l'arrêt depuis le 19 mars en raison de la pandémie de COVID-19.

✉ Lucile.porte@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée : Présentation de la Stratégie Nationale de Lutte contre la COVID-19

La Stratégie Nationale de Lutte contre la COVID-19 (SNLC) de la Guinée couvre la période 2020-2022 et constitue la réponse du Gouvernement pour relever les défis économiques, sociaux et sanitaires liées à la pandémie. Cette stratégie est le fruit d'un processus participatif ayant impliqué tous les ministères sectoriels. La SNLC postule qu'en 2022, la Guinée sera débarrassée de la COVID-19. Le coût estimé de la SNLC est de 23 490,7 Mds GNF (2,5 Mds USD). A la date du 18 juin 2020, les ressources extérieures mobilisées s'élèvent à 308,1 M USD. En plus des ressources du budget national déjà engagées, soit 730,4 Mds GNF (76 M USD), il resterait à couvrir un besoin de financement de 2,1 Mds USD.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Libéria : Adhésion du Libéria à l'AIIB

La Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (AIIB) a approuvé l'adhésion du Libéria en tant que membre, lors de sa 5^e réunion annuelle, le 28 juillet 2020. L'approbation du Libéria fait suite à une demande officielle faite le 13 avril 2020 par le gouvernement. En tant que membre, le Libéria pourrait obtenir de financements à hauteur de plus de 20 à 30 fois la valeur totale du capital investi dans la banque et bénéficier de l'enveloppe de 10 Mds USD mis en place par l'AIIB pour aider les pays à faire face à l'impact de la pandémie de COVID-19. L'adhésion sera définitive une fois que le Libéria aura terminé les procédures requises et aura déposé le premier versement de capital auprès de la Banque.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Sénégal : La BEI accorde un prêt concessionnel de 75 M EUR au Sénégal

La Banque européenne d'investissement (BEI) a accordé un prêt de 49 Mds FCFA (75 M EUR) au Sénégal afin de soutenir le secteur privé sénégalais éprouvé par la crise de la COVID-19. Le financement soutiendra l'octroi de prêts par les institutions bancaires sénégalaises aux entreprises les plus touchées par la pandémie, notamment dans les secteurs de la pêche, de l'agriculture et du tourisme. Ce financement sera combiné à un don de 6 M EUR de l'UE. Le Sénégal est le 1er pays africain à bénéficier de l'intervention accélérée de la BEI.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sénégal : La BAfD octroie des intrants agricoles d'une valeur de 721 M FCFA**

Dans le cadre du projet d'appui à la sécurité alimentaire dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine, la Banque Africaine de Développement (BAfD) a offert des intrants agricoles d'une valeur de 721 M FCFA (1,1 M EUR) aux producteurs de ces localités. Ces intrants auraient été réceptionnés par le ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural et seraient répartis comme suit : 30 000 L de produits phytosanitaires d'une valeur de 511 M FCFA (779 K EUR), 208 tonnes d'engrais estimées à 87 M FCFA (132,6 K EUR), des semences agricoles (60 T de riz et 10 T d'arachide) pour un montant de 62 M FCFA (94,5 K EUR) et du matériel de prospection pour une valeur de 61 M FCFA (92,9 K EUR).

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sénégal : Réception d'un don de 2,5 Mds FCFA du Japon**

Le ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération et l'Ambassadeur du Japon au Sénégal ont procédé, le 28 juillet, à la signature de l'échange de notes dans le cadre du Programme de développement économique et social du Japon pour le Sénégal. Le gouvernement du Japon fait ainsi un don de 3,8 M EUR à l'Etat du Sénégal pour la fourniture d'équipements médicaux destinés aux centres de traitement de la COVID-19.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sénégal : Accord de partenariat avec l'ISESCO**

L'Etat du Sénégal et l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) ont signé un accord de partenariat pour travailler à des axes de collaboration en prélude au Forum mondial de l'eau prévu à Dakar du 22 au 27 mars 2021. L'accord a été signé par le ministre chargé de l'Eau et de l'Assainissement au Sénégal et le directeur général de l'ISESCO.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sierra Leone : L'UE lance un programme de 23 M EUR en faveur de la société civile**

L'Union européenne (UE) a officiellement lancé, le 10 juillet 2020, son programme « Soutien à la société civile et aux autorités locales pour le développement local en Sierra Leone », qui sera mis en œuvre en particulier. L'UE a ainsi signé des subventions avec les conseils municipaux de Bombali, Kenema, Pujehun et Kambia en vue de renforcer leur capacité à mobiliser des revenus et à fournir des services efficaces aux communautés. Chaque subvention couvrira une gamme d'investissements prioritaires dans des domaines tels que l'agriculture, les infrastructures, l'eau et l'assainissement, l'énergie et les services sociaux, ainsi qu'une contribution significative à la réponse décentralisée du pays à la COVID-19.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ **Togo : Lancement de Yolim, une plateforme de crédit digital pour les agriculteurs**

Les autorités togolaises ont officiellement lancé la plateforme Yolim, un programme de crédit digital à taux zéro, au profit des agriculteurs. Cet outil, conçu dans le cadre du plan de riposte agricole face à la crise de la COVID-19, devrait faciliter l'accès des petits exploitants agricoles aux facteurs de production, à travers l'achat d'intrants (engrais et pesticides) ou la location de tracteurs, améliorant ainsi la productivité. Les agriculteurs enregistrés par l'un des agrégateurs partenaires, disposent de bons d'achats électroniques Yolim d'un montant global de 96 000 FCFA (146,4 EUR). 210 magasins sont déjà partenaires de l'opération et environ 60 000 agriculteurs ont été enregistrés.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ **Togo : Les mesures sociales concernant l'eau prolongées en août**

Le directeur général de la Société Togolaise des Eaux a annoncé la prolongation jusqu'en août de la gratuité de la tranche sociale de la facturation et de l'accès gratuit aux bornes fontaines. Ces mesures, prises peu après l'instauration de l'état d'urgence, étaient arrivées à échéance, après avoir bénéficié à plus de 78 000 personnes sur toute l'étendue du territoire.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

SECTEURS D'ACTIVITES

▼ Agriculture et agroalimentaire

▼ Côte d'Ivoire : Hausse du travail infantile dans les plantations de cacao

Selon une étude menée sur la période de mars à mai 2020 et publiée dans le rapport de la Fondation International Cocoa Initiative (ICI), le travail infantile dans les plantations de cacao en Côte d'Ivoire a augmenté de 19,6%. D'après l'ICI, cette statistique qui était en moyenne de 16% en 2019 sur la même période, s'est accrue du fait de plusieurs facteurs : les difficultés économiques préexistantes, les mesures de confinements du fait de la COVID-19 et son corollaire, l'inactivité scolaire. La culture du cacao mobilise près de 1 M de producteurs et nourrit environ 20% de la population ivoirienne. Elle est la principale source de devises de la Côte d'Ivoire, représentant environ 40% des recettes d'exportation.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : Reconnaissance de l'Organisation Interprofessionnelle Agricole de la filière riz

Le 8 juillet 2020, le Conseil des ministres a adopté un décret portant reconnaissance de l'Organisation Interprofessionnelle Agricole de la filière riz. Cette mesure vise à favoriser une meilleure structuration des organisations professionnelles de la filière, en vue d'accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre de la « Stratégie nationale de développement de la riziculture (SNDR) 2020-2030 », pour atteindre l'autosuffisance et devenir un exportateur à l'horizon 2030. En 2018, les importations de riz en Côte d'Ivoire se chiffraient à 383,2 Mds FCFA (584,1 M EUR), soit 6,5% de la valeur globale des importations.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ Cameroun : les exportations de bananes baissent au premier semestre malgré la reprise de l'activité de la CDC

Les exportations de bananes se sont établies à 93 433 tonnes au premier semestre 2020, en recul de 12,4 % par rapport au premier semestre 2019. L'activité de la filière subit le ralentissement économique mondial lié à la crise sanitaire mais bénéficie également du redémarrage de la production de l'entreprise à capitaux publics Cameroon Development Corporation (CDC), après deux années d'arrêt en raison de l'insécurité dans les régions anglophones. La CDC a exporté environ 300 tonnes de bananes au mois de juin, bien loin cependant de son niveau d'activité d'avant-crise (près de 5 000 tonnes par mois en moyenne au premier semestre 2018).

thibaut.bidet@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : Abandon par le gouvernement du plan de privatisation des sucreries et suspension des importations de sucre

Le secteur sucrier kenyan est en difficulté depuis plusieurs années. Pour relancer l'industrie du sucre et rendre plus attractif le secteur aux investisseurs privés, le gouvernement a abandonné le plan de privatisation des 5 sucreries en proposant de les mettre en location pour 20 ans et en annulant 62 Mds KES (soit 513 MEUR) de dettes et de pénalités. Par ailleurs, pour soutenir les producteurs kenyans et assurer l'écoulement des stocks de sucre, le gouvernement a suspendu toutes les importations de sucre roux dans le pays et rappelé l'interdiction d'importer de la canne à sucre pour y être transformée au Kenya. Des tensions à la frontière ougandaise sont à l'origine de ces mesures. Le Kenya produit chaque année environ 600 000 tonnes de sucre et en importe 200 000 tonnes pour satisfaire les besoins du pays.

✉ Benoit.GAUTHIER@dgtresor.gouv.fr

▼ Ethiopie : 854,2 MUSD de café exporté sur l'année budgétaire 2019/20

L'Éthiopie a exporté 854,2 MUSD de café sur l'année budgétaire 2019/20, soit une hausse de 11,8 % par rapport à l'an dernier (764,1 MUSD). Malgré l'épidémie de la Covid-19, ces résultats seraient dus, d'après l'Ethiopian Coffee Exporters Association, aux réformes entreprises par le gouvernement depuis février 2019, favorisant une meilleure intégration verticale (agriculteurs et fournisseurs peuvent devenir des exportateurs) et un meilleur accès aux financements pour les agriculteurs et coopératives. L'Allemagne (145 MUSD), l'Arabie Saoudite (133 MUSD) et les USA (125 MUSD) sont les plus gros acheteurs de café d'Éthiopie cette année. L'Éthiopie est le 5ème exportateur de café dans le monde, et le café a représenté 28 % du total des exportations du pays (3 Mds USD) sur l'année 2019/20.

✉ anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : Exportations d'avocats en hausse au premier semestre 2020

Alors que les volumes exportés au 1er semestre 2020 (58 400 tonnes) dépassent d'ores et déjà les volumes exportés sur la totalité de l'année 2019, la filière avocat kenyane ne semble pas être affectée par la crise COVID-19. Les recettes sont évaluées à 64 MEUR au cours des six premiers mois de l'année. D'après le groupement des producteurs et exportateurs, le prix de la variété Hass devrait même passer de 0,7 à 0,9 EUR/kg dans les prochains mois compte tenu des pénuries d'approvisionnement. Ces très bons résultats sont le fruit d'une augmentation des superficies cultivées et d'une amélioration de la qualité des avocats kenyans, mais également d'une forte progression de la demande mondiale. Le principal marché d'export des avocats kenyans est aujourd'hui le marché européen, représentant plus des trois quarts des volumes exportés. Les Pays-Bas (16 300 tonnes), l'Espagne (7 500 tonnes), la France (4 700 tonnes) et la Belgique (4 600 tonnes) sont les principaux pays importateurs. Pour rappel, le Kenya compte pour environ 30 % de la production africaine d'avocats et 40 % des exportations du continent.

✉ Benoit.GAUTHIER@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : Le ministre de l'agriculture s'enquiert de l'état d'avancement de la BMPA**

Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural a effectué une visite de travail à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) de l'UEMOA pour s'enquérir de l'état d'avancement du projet de création de la Bourse des Matières Premières Agricoles (BMPA) de Côte d'Ivoire. Démarré en juillet 2018 et confié à la BRVM, ce projet devrait contribuer à améliorer le financement du secteur agricole et à stimuler la production. La BMPA sera un marché où les acteurs pourront négocier des contrats au comptant et à terme couvrant plusieurs produits. Pour la phase de démarrage prévue fin 2020, trois spéculations ont été retenues : la noix brute de cajou, la noix de cola et le maïs.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : Un projet de loi coercitif pour encadrer l'exportation de l'anacarde ivoirien**

La commission des Affaires économiques et financières de l'Assemblée nationale a adopté un projet de loi sur la répression de la commercialisation et de l'exportation illicite d'anacarde en Côte d'Ivoire. Ce projet prévoit une peine d'emprisonnement allant de 2 à 10 ans et une amende de 76 000 EUR. Il intervient dans un contexte où les prix bord champ se situent entre 0,76 et 1 EUR/kg en Côte d'Ivoire, contre la fourchette de 1 et 1,1 EUR/kg dans les pays limitrophes (Ghana et Burkina Faso). Selon les chiffres annoncés par le ministère de l'Agriculture, ce sont entre 150 000 et 200 000 tonnes de cajou qui sont frauduleusement exportées du pays, générant un manque à gagner de 26 M EUR pour l'Etat.

✉ ghislain.tanoh@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mali : Le pays éligible aux avantages de l'AGOA pour les textiles et les vêtements**

Le Bureau du Représentant américain du Commerce a notifié, le 21 juillet 2020, que les importations en provenance du Mali de textiles et de vêtements étaient admissibles aux avantages de l'AGOA (Loi sur les opportunités de croissance en Afrique) à compter du 4 août. Une décision qui fait suite aux mesures prises par le Mali, notamment l'adoption d'un système efficace de visa et de procédures connexes pour empêcher le transbordement illégal d'articles textiles et d'habillement. Le pays a également mis en œuvre et suit, ou fait des progrès substantiels dans la mise en œuvre et le suivi des procédures douanières requises par l'AGOA.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ouganda : Exportations record de café au cours de l'exercice 2019/20**

Selon les chiffres de Uganda Coffee Development Authority (UCDA), l'Ouganda a exporté un volume record de 303 600 tonnes de café au cours de l'exercice 2019/20, en hausse de 21,1% par rapport à l'exercice 2018/19 et de 13,7% par rapport à 2017/18. Par rapport à la décennie 2000, les exportations ont augmenté de 88%. Les recettes ont représenté 494 MUSD (+18,8% par rapport à 2018/19 après une baisse de 15,4% en 2017/18). En revanche, on constate une diminution du prix de vente (respectivement 1,84 USD par kilo, 1,67 USD et 1,63 USD en 2017/18, 2018/19 et 2019/20). La tendance à la baisse des prix et des volumes d'exportations, observée au deuxième trimestre 2020, conséquence de la pandémie de Covid-19, semble s'inverser. Le montant des exportations en mai 2020 rebondi de 24,9% par rapport à avril 2020, après une baisse de 26,1% par rapport à mars, conséquence d'une hausse des volumes et des prix (respectivement +21,6% et +2,8%).

✉ suzanne.koukouiprada@dgtresor.gouv.fr

▼ Energie et matières premières

▼ Mali : Nouvelles ressources d'or et de lithium dans les mines de Diba, Faléa et Goulamina

La compagnie minière britannique Altus Strategies a publié, le 6 juillet, une nouvelle estimation des ressources du projet aurifère de Diba. Celle-ci passe de 32,5 K à 187 K onces d'or dans la catégorie « inférée » tandis que les ressources de la catégorie « indiquée » sont estimées à 217 K onces. Le minier canadien GoviEx Uranium a annoncé également que son site uranium-cuivre-argent de Falea pourrait héberger de l'or. Enfin, les opérateurs australiens Mali Lithium, Kodal Mineral et le chinois Changsa ont révisé à la hausse de 48% les quantités « mesurées » et « indiquées » de lithium du projet de Goulamina, aboutissant à un total de 1,6 M T d'oxyde de lithium mesurée, indiquée et inférée.

✉ Valery.ALVES@dgtresor.gouv.fr

▼ Niger : Adoption d'une nouvelle politique minière

Le gouvernement nigérien a adopté le 3 juillet un projet de décret sur la politique minière pour la période 2020-2029, avec pour objectif de favoriser la diversification du secteur. Pour rappel, celui-ci se caractérise par l'exploitation industrielle de l'uranium, du charbon et de l'or. Le pays est également producteur de pétrole, de ciment et de gaz. Le secteur demeure cependant largement dominée par l'industrie uranifère, avec près de 3 K T d'uranium extraits par an, soit 20% des exportations (124,3 Mds FCFA) en 2018. Toutefois, le secteur fait face depuis 2012 à une baisse des cours, qui pèse sur la rentabilité de l'extraction du métal. En octobre 2019, le groupe français Orano a ainsi annoncé la fermeture de la mine de Cominak pour 2021.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Togo : Près 800 000 T de phosphates produites en 2019

D'après les statistiques récemment compilées de la BCEAO, le Togo a produit 799 775 tonnes de phosphates en 2019, soit 21,5% de moins que l'année précédente (1,02 MT), mais 9% de plus qu'en 2017 (732 500 T). Il faut noter que ces résultats sont sensiblement inférieurs aux productions enregistrées dans les années 90 (2 MT en moyenne, avec un pic à 3 MT uniquement en 1991), puis dans les années 2000 (1 MT en moyenne).

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : L'or, principal source de devises de la Tanzanie devant le tourisme à la suite de la pandémie**

La pandémie a fortement touché le secteur du tourisme, dont les recettes ont diminué de 2,3 à 2,5 Mds USD au cours de l'année d'après un nouveau rapport de la Banque de Tanzanie (BoT). Toutefois, la valeur des exportations d'or a augmenté de 45,8 % en 2019/20 (pour atteindre 2,5 Mds USD), notamment grâce au maintien d'un niveau élevé du prix de l'or malgré la crise. L'or a été vendu à 1 531 USD l'once en mai 2020, contre 1 257 USD en mai 2019. Ainsi, les exportations en or en mai ont rapporté 246 MUSD contre 160 MUSD à la même période l'année précédente. Pour rappel, l'or représente 56 % des exportations non traditionnelles.

✉ Philippe.GALLI@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mali : Hausse de 39% en g.a. de la production d'or de la mine de Fekola**

La mine d'or de Fekola (Mali) de la compagnie B2Gold a produit 311 435 onces (un peu plus de 8,8 T) d'or au terme du 1er semestre 2020, en hausse de 39% en g.a et de 7% par rapport aux prévisions. Cette performance a été possible grâce à l'expansion de la flotte minière et à l'optimisation de la conception des puits et du plan minier. La mine d'or de Fekola contribue ainsi à 61,5% de la production consolidée de B2Gold. Pour l'ensemble de l'année 2020, B2Gold estime que la mine de Fekola devrait produire entre 590 000 et 620 000 onces (entre 16,7 et 17,6 T) d'or. Pour rappel, le Mali est le troisième producteur d'or en Afrique, derrière le Ghana et l'Afrique du Sud, avec 48 T extraites en 2019.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ethiopie : Attribution de contrats d'électrification de la ligne ferroviaire nord Awash-Woldia**

L'Ethiopian Electric Power a signé en juin deux contrats avec Pinggao Group Co et TBA Company, sociétés chinoises, pour l'électrification de la ligne ferroviaire Awash-Woldia. La construction de cette 2ème ligne ferroviaire reliant les villes du corridor nord du pays est achevée à plus de 85% (400 km au total), mais elle n'est pas encore électrifiée. La livraison d'une ligne de transmission électrique à haute tension (11,5 MUSD) et de quatre sous-stations électriques (6,5 MUSD) est attendue dans douze à quinze mois. Alors que la mise en service de la ligne ferroviaire était prévue pour 2017, les difficultés de financement ont ralenti la construction des infrastructures et leurs équipements. Avec une capacité théorique de vingt trains cargos et six trains passagers par jour, cette ligne devrait faciliter les échanges avec le nord du pays.

✉ anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ethiopie : Le gouvernement éthiopien souhaite construire un nouveau dépôt pétrolier**

L'entreprise publique Ethiopian Petroleum Supply Enterprise (EPSE) a fait savoir qu'elle recherchait des financements pour construire un nouveau dépôt pétrolier à Dukem (à 35km de la capitale), un projet estimé à 140 MUSD. Il permettra à l'Éthiopie de disposer d'une capacité de stockage totale de 720 000m³, soit de 90 jours de réserves (contre actuellement 420 000m³, soit seulement 40 jours). De plus, la proximité du dépôt avec la ligne ferroviaire Addis-Djibouti (à 300m) permettrait d'alléger l'axe routier et de maintenir un flux stable. Un financement concessionnel ou un partenariat public-privé serait envisagé. En raison de la baisse de la demande interne induite par la pandémie, le pays a épargné 470 MUSD d'achat de pétrole sur près de 2,6 Mds USD dépensés annuellement.

✉ anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

▼ **Kenya : Reprise par le gouvernement national de la gestion de six installations de distribution d'eau potable et d'assainissement à Nairobi**

Par une décision du ministère de l'eau la gestion de plusieurs installations de production d'eau potable et d'assainissement de la capitale, gérées auparavant par la Nairobi City Water and Sewerage Company (NCWSC), est reprise par Athi Water Works Development Agency (AWWDA), agence de bassin sous le contrôle de l'État. Cette décision s'inscrit un peu à revers de l'esprit de la loi sur l'eau de 2016, qui avait mis l'accent sur la décentralisation des services d'eau et d'assainissement aux comtés. Parmi les installations concernées figurent la station de traitement de Kigoro et le barrage de Ruiru II, deux projets financés par la France et réalisés par des entreprises françaises.

✉ Benoit.GAUTHIER@dgtresor.gouv.fr

▼ **Madagascar : Accord pour le doublement de la capacité de la plus grande centrale solaire de l'Océan Indien**

La compagnie nationale d'électricité JIRAMA et la société française Greenyellow (Groupe Casino) ont signé le 18 juillet l'avenant au contrat de concession doublant la puissance de la centrale solaire photovoltaïque de 20 MW à 40 MW d'ici un an. S'étendant actuellement sur une superficie de 33 ha appelée à doubler, elle alimente en énergie plus de 50 000 foyers, à 70% dans le Réseau interconnecté d'Antananarivo (RIA) et à 30% les besoins des industriels de la ville d'Antsirabe. Le coût de production s'élèvera à 11,25 cEUR/KWh, contre une moyenne nationale de 26 cEUR. Achevés en 2018, les travaux de construction des 20 MW ont coûté 26 MEUR et fait l'objet d'un contrat d'achat d'électricité (PPA) sur 25 ans.

✉ frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ghana : la Commission pétrolière indique que le secteur aurait perdu près de 5,7 Mds GHS depuis le début de la crise du COVID-19**

Le Directeur général de la Commission pétrolière du Ghana a indiqué que les entreprises du secteur pourraient avoir subi une perte de revenus de près de 5,7 Mds GHS (870 MEUR) depuis le début de l'année. Bien que la production ait pu continuer normalement, la baisse des prix du baril de Brent, de 65 USD au début de l'année à des plus bas de 20 USD en avril, aurait entraîné une diminution de la manne pétrolière et gazière de près de 1,6% du PIB. Cette baisse des recettes a aussi entraîné le report du développement de l'activité dans les nouveaux champs ghanéens et pourrait entraîner un retard dans l'octroi des licences d'activité par la Commission pétrolière.

✉ adrien.massebieau@dgtrésor.gouv.fr

▼ **Nigéria : le secteur aurifère pourrait rapporter 500 MUSD de taxes par an à l'État**

Le Président Buhari a présenté les premiers lingots d'or produits localement et les résultats attendus de la filière : 500 MUSD de recettes publiques et la création de 250 000 emplois. La production doit permettre de renforcer les exportations nigérianes hors pétrole ainsi que d'alimenter la Banque centrale. En février, le gouvernement avait accordé des licences à deux raffineries artisanales. Par ailleurs, des centres d'achats d'or et une taxe sur le commerce de l'or ont été mis en place. Ces mesures doivent permettre de régulariser l'orpaillage illégal : 80% de la production serait revendue dans les pays voisins, soit un manque à gagner de 3 Mds USD entre 2012 et 2018.

✉ margaux.abrieu@dgtrésor.gouv.fr

▼ **Le Congo-Brazzaville promulgue le nouveau code forestier**

Promulguée le 8 juillet, la loi portant nouveau code forestier définit, en 260 articles, le cadre réglementaire sur la gestion du domaine forestier national, les conditions d'exploitation, de transformation et de commercialisation des bois, les différents titres et régimes d'exploitation (concession, partage de production et régime d'imposition directe), le contenu local ainsi que les infractions et pénalités encourues. Sans précision sur le quota, il est indiqué que les produits des forêts naturelles ou plantées sont essentiellement transformés sur le territoire national. Seuls les produits semi-finis ou finis et les grumes des espèces de bois lourd et dur, dont l'usinage fait appel à une technologie spécifique, peuvent être exportés.

✉ Ingrid.oramalu@dgtrésor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : Signature de la convention pour l'exploitation de la bauxite de Bénéné dans l'Est du pays

L'Etat de Côte d'Ivoire a signé une convention avec la première entreprise minière ivoirienne productrice de bauxite « Lagune Exploitation Bongouanou SA » pour l'exploitation de la bauxite à Bongouanou (Est de la Côte d'Ivoire). Cette convention est l'avenant n°1 à la convention minière conclue le 3 novembre 2017 avec la société et vise à permettre au groupe minier de développer le projet de bauxite de Bénéné. Elle vise également le renforcement des obligations de la société en matière de certification des réserves, d'indemnisation des populations impactées et de respect des règles de gouvernance.

✉ ghislain.tanoh@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée : L'Etat condamné par la CEDEAO à verser 47,5 M USD à K-Energie

La Cour de justice de la CEDEAO a condamné l'Etat guinéen à verser 47,5 M USD à l'énergéticien K-Energie en raison de violation des droits de propriété, notamment en privant l'entreprise de l'usage de ses actifs. Elle a également ordonné la restitution de tous les avoirs de la compagnie, qui avaient été saisis. K-Energie avait saisi la juridiction régionale en 2018. Elle avait fourni 50 MW d'électricité à la Guinée pendant plusieurs mois. Lorsque la compagnie a fait faillite, l'Etat guinéen a obtenu le transfert de ses équipements d'une valeur de 150 M USD à une autre entité, la Guinéenne d'électricité (GDE), pour continuer à bénéficier de cette énergie.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Mali : 20 M USD pour développer le projet aurifère de Diba

Selon l'évaluation économique préliminaire conduite par Altus stratégies, compagnie minière britannique, le développement du projet aurifère de Diba (mine à ciel ouvert) ne nécessitera que 20 M USD, par ailleurs récupérables en 6,9 mois après l'entrée en production de la mine. La production annuelle ciblée est de 52 000 onces et la durée de vie estimée à 39 mois. Le coût global de production de l'once devrait être de 635 USD. Diba générerait ainsi des flux d'exploitation de 235 M USD. Ces calculs, effectués sur la base d'un cours de l'once à 1 500 USD, conduisent à une valeur actuelle nette de 81 M USD (118 M USD si le prix de l'or fixé à 1 800 USD l'once) après impôts et un taux de rentabilité interne de 469% (590%).

✉ Valery.ALVES@dgtresor.gouv.fr

▼ Niger : Vers la mise en œuvre de l'accord pétrolier avec le Nigéria ?

Le 17 juillet 2020 à Niamey, s'est tenue une rencontre d'échanges entre le ministère nigérien du pétrole et une délégation du Nigéria, conduite par le directeur général de la Nigeria National Petroleum Corporation (NNPC), en vue de renforcer la coopération dans le domaine pétrolier entre les deux pays. Elle s'inscrit notamment dans le cadre de la reprise de l'exportation des produits pétroliers du Niger vers le Nigéria. Le Niger aurait exporté vers le Nigéria environ 2 M de tonnes de carburant et 100 000 tonnes de GPL depuis en 2012. Pour rappel, les deux pays ont signé en juillet 2018 un Accord bilatéral qui comprend la construction d'un pipeline d'hydrocarbures et d'une raffinerie dans l'Etat de Kaduna.

✉ bouqueto@afd.fr

▼ **Tanzanie : Décision du gouvernement d'importer du pétrole en vue des prochaines élections**

L'Autorité de régulation des services publics de l'énergie et de l'eau (EWURA) a déclaré avoir ordonné l'achat de carburant pour assurer un approvisionnement continu lors des prochaines élections présidentielles et législatives d'octobre 2020. Selon Ewura, cet approvisionnement devrait permettre aux candidats des partis politiques de mener campagne dans tout le pays. Le gouvernement a récemment accusé les compagnies pétrolières d'orchestrer des pénuries de marché et a ordonné une enquête qui avait conduit à la mise en garde à vue de plusieurs hauts dirigeants du secteur pétrolier.

✉ Philippe.GALLI@dgtresor.gouv.fr

▼ **Guinée : Golden Rim Resources acquiert le projet d'or Kada**

L'entreprise minière Golden Rim Resources a conclu un protocole d'accord pour acquérir jusqu'à 75% d'intérêts dans le projet d'exploration aurifère guinéen Kada, qui couvre une superficie de 100 km² dans le bassin central de Siguiri (nord-est de la Guinée). Selon les termes énoncés, Golden Rim Ressources détiendra, sous réserve d'une due diligence positive et de l'obtention des approbations réglementaires, 25% des parts du projet en échange d'une émission d'actions de 2 M USD en faveur d'Elta Madencilik Ticaret Anonim STI (actuel propriétaire du projet). Les 50% restants pourront être acquis grâce à un investissement d'au moins 4 M USD dans le projet, suivi de la réalisation d'une étude de faisabilité.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ **Niger : Pénuries d'essence dans le pays**

La société de raffinage de pétrole de Zinder (Soraz), majoritairement détenue par la Chine, a fermé l'approvisionnement en essence à la Société d'Etat nigérienne des produits pétroliers (Sonidep), qui commercialise le produit, pour factures impayées. De ce fait, on constate depuis quelques jours des pénuries d'essence au Niger. La Soraz réclamerait 52 Mds FCFA (près de 79 M EUR) à la Sonidep. L'État, à son tour, réclamerait 62 Mds FCFA (93 M EUR) à la Soraz pour des impayés d'impôts divers. L'une des conséquences de ce bras de fer, qui n'est pas le premier du genre, est que d'importantes quantités d'hydrocarbures fraudées sont visibles dans la capitale. Une autre source d'insécurité est le manque de stock de sécurité nationale en hydrocarbures.

✉ bouqueto@afd.fr

▼ **Sénégal : Cairn Energy cède la totalité de ses actifs dans les blocs pétroliers RSSD à Lukoil**

La compagnie britannique Cairn Energy a cédé à la bourse de Londres, la totalité de ses actifs dans les blocs Rufisque Offshore, Sangomar Offshore et Sangomar Offshore Profond (RSSD) à la compagnie pétrolière russe Lukoil. L'association RSSD est composée de Woodside Energy (35%), Cairn Energy (40%), FAR (15%) et Petrosen (10%). Le montant de la transaction s'élèverait à 400 M USD (300 M USD versés en numéraire à Cairn Energy plus une prime allant jusqu'à 100 M USD après la première livraison des barils de pétrole). La décision finale d'investissement avait été prise en janvier 2020 et le projet se trouve actuellement en pleine phase d'exécution pour un début de production prévu en 2023.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ **Kenya : L'hybridation de plusieurs barrages hydroélectriques à l'étude**

L'entreprise Kenya Electricity Generating Company (KenGen) a confié à Multiconsult, une société de conseil en ingénierie norvégienne, les études permettant de déterminer le potentiel de centrales solaires flottantes dans les bassins des barrages hydroélectriques de Kamburu, Kiambere et Turkwell. Les centrales solaires flottantes ont été identifiées comme une ressource énergétique complémentaire intéressante à l'énergie hydroélectrique dans la région Afrique de l'Est, fortement impactée par le changement climatique (épisode de sécheresse et recrudescence des inondations notamment). Cette initiative est soutenue par la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW), l'agence allemande de développement. Elle intervient alors que l'entreprise allemande Ecoligo développe actuellement un projet visant à produire 69 kWc d'électricité à partir d'une centrale solaire flottante dans le réservoir d'eau de Rift Valley Roses, un producteur de roses.

✉ Benoit.GAUTHIER@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : L'or atteint un nouveau sommet, soutenant les exportations tanzaniennes**

Le nouveau record s'élève à 1944,71 USD dans les échanges asiatiques lundi. Le nouveau prix est bien au-dessus de son précédent record de 1921,18 USD en 2011. Les exportations d'or ont augmenté de 46,8% en mai 2020 selon la Banque de Tanzanie. La Tanzanie bénéficie largement de cette évolution des prix, le métal précieux étant devenu sa principale source de devises. En effet, les exportations d'or ont dépassé celles du tourisme qui a été frappé par la Covid-19. L'augmentation des exportations s'explique par une augmentation à la fois du volume de production et du prix. Selon le commissaire aux minéraux, M. Zephania Mdulu, l'augmentation des prix augmentera aussi les revenus du pays.

✉ Philippe.GALLI@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : Tanesco nomme trois consultants pour deux projets hydroélectriques**

La société de service public Tanzania Electric Supply Company (Tanesco) a choisi Multiconsult Norge AS, une entreprise norvégienne d'ingénierie-conseil, Norplan Tanzania et Tanzania Photomap pour fournir des services de conseils dans le cadre des projets hydroélectriques de Rumakali et de Ruhudji. Les deux projets sont développés dans la région de Njombe. La valeur totale du contrat est de plus de 6 MUSD. Selon les autorités tanzaniennes, ces entreprises commenceront immédiatement les travaux qui devraient être achevés au cours du deuxième trimestre 2021. Les centrales hydroélectriques de Rumakali et de Ruhudji afficheront des capacités respectives de 222 MW et de 358 MW. À terme, les projets permettront de faire passer la production d'électricité de la Tanzanie de 562 MW à 1142 MW. La Tanzanie ambitionne d'atteindre un taux d'électrification de 75 % d'ici à 2035.

✉ Philippe.GALLI@dgtresor.gouv.fr

▼ Industries

▼ Soudan : Reprise de la production des fabricants locaux de médicaments

Alors que la pénurie de médicaments importés perdure, plusieurs fabricants nationaux de médicaments ont annoncé, après plusieurs semaines d'arrêt, la reprise complète de leurs productions après l'approbation par le National Medicines and Poisons Board, d'une grille tarifaire prévoyant une augmentation du prix des médicaments de 100 %. Début juillet, les autorités soudanaises ont dédié 10 MUSD au Medical Supply Fund pour faciliter l'importation de médicaments. Ce montant ne permettra cependant qu'une couverture de 15 % des besoins mensuels.

✉ rafael.santos@dgtresor.gouv.fr

▼ Ouganda : La transformation numérique de l'Ouganda en retard par rapport aux autres pays africains

Selon le rapport de la Banque mondiale Digital solutions in a time of crisis, les technologies numériques ont permis de soutenir les moyens de subsistance des ménages ruraux pauvres et la diversification de l'offre financière (avec les offres des fintechs de nouvelles solutions de paiement, de crédit ou de produits d'assurance). Cependant, la transformation numérique de l'Ouganda affiche un retard par rapport aux autres pays africains. Le pays compte environ 27 millions d'abonnements mobiles, soit un taux de pénétration de 69,2 % de la population contre 84 % en moyenne pour le continent africain. Seul 8 % de la population dispose d'un abonnement à l'internet haut débit (environ 186 000 abonnés). Parmi les facteurs expliquant ce retard, on peut citer les lacunes en matière de compétences, le faible accès à une énergie fiable, le manque de contenu en langues locales, les goulots d'étranglement réglementaires qui entravent le développement des infrastructures nécessaires ou encore des rendements insuffisants notamment dans les zones rurales.

✉ suzanne.koukouiprada@dgtresor.gouv.fr

▼ Services

▼ Côte d'Ivoire : Réouverture du trafic ferroviaire reliant la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso

L'axe ferroviaire stratégique reliant la Côte d'Ivoire au Burkina Faso est de nouveau pleinement opérationnel. Une partie de la ligne était hors service à la suite des fortes pluies qui se sont abattues sur le district d'Abidjan, et tout particulièrement sur la commune d'Anyama. La Société internationale de transport africain par rail (SITARAIL) qui assure l'exploitation et l'entretien de ce tronçon, a annoncé le 8 juillet 2020 la reprise totale du trafic de marchandises sur l'ensemble de la ligne ferroviaire.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : Des employés de la Banque centrale de Mauritanie détournent près de 1,4 M EUR

La Banque centrale de Mauritanie a annoncé dans un communiqué avoir déposé plainte suite au détournement dans ses caisses de 935 000 EUR et 558 000 USD en devises, découvert par une équipe d'inspection interne lors d'un contrôle inopiné. La plainte porte sur le détournement, l'abus de confiance et la falsification. Le dossier a été transmis au procureur de la république. Six suspects ont depuis été interpellés.

✉ pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

▼ Le Tchad lance son projet national de modernisation de ses infrastructures de communications électroniques

Kalzeubé Pahimi Deubet, Secrétaire Général de la Présidence de la République, Idriss Saleh Bachar, Ministre des Postes et Issa Doubragne, Ministre de l'Economie et de la Planification du Développement et Li Jin Jin, Ambassadeur de Chine au Tchad, ont lancé officiellement un projet visant à améliorer l'accès du pays au secteur des TIC, exécuté par Huawei Technologies. M. Kong Ling Yu, Directeur général de l'entreprise au Tchad a notamment présenté les trois composantes du projet, à savoir (i) la construction d'un centre de données national afin de permettre le stockage et le traitement des données numériques de l'Etat, (ii) la réalisation d'un réseau fibre optique sur une distance de 1 200 km suivant l'axe Doba-Koumra-Sarh-Kyabé-Amtiman-Abéché-Amzoer-Guéréda-Irib ainsi qu'un maillage de N'Djamena sur 50 km et (iii) la modernisation du réseau du groupe télécoms Sotel Tchad, par la construction de 200 antennes, ce qui devrait permettre l'extension de capacité en nombre d'abonnés de 300 000 à 1 000 000 personnes. Plus de 60 ingénieurs seront formés par Huawei, dans le cadre de transferts de compétences, pour ce projet dont le coût global est estimé à 114 Mds FCFA.

✉ kureemant@afd.fr

▼ **Nigéria : le secteur des télécoms a vu son nombre d'abonnés augmenter de 2,48% au T1 2020**

Selon la *Nigerian Communications Commission*, le nombre d'abonnés des opérateurs de télécommunications est en hausse de 2,48% au T1 2020, avec 189,3 M d'abonnements à fin mars 2020. Ce chiffre atteint 192,3 M en mai 2020, soit +10,7% en glissement annuel. Pour rappel, MTN reste le premier opérateur avec 39,6% des parts de marché, suivi par Globacom (27,12%), Airtel (26,8%) et 9mobile (6,4%). En parallèle, le nombre d'abonnements Internet a augmenté de 8% au T1 2020 et atteint 141,2 M en mai dernier. Pour rappel, le Nigéria constitue le 1^{er} marché des télécommunications d'Afrique et ce secteur a contribué à hauteur de 10,88% au PIB du T1 2020.

✉ margaux.abrieu@dgtresor.gouv.fr

▼ **Djibouti : Réouverture de l'espace aérien de Djibouti le 17 juillet 2020**

Dans le cadre de la relance économique, le gouvernement djiboutien a décidé la réouverture des frontières aériennes à compter du 17 juillet 2020. Cette décision est motivée par la situation sanitaire actuellement sous contrôle dans le pays. Selon le ministre de la Santé, plus de 48 000 tests ont été réalisés et le taux de positivité est d'environ 10 %. Tous les passagers en provenance de l'étranger devront se faire tester. Il sera également possible pour les voyageurs au départ de Djibouti et en accord avec la réglementation du pays de destination de se munir d'un test PCR réalisé dans un délai de 72h avant la date de départ prévue.

✉ anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

▼ **Niger : La gestion de l'ARCEP épinglée par la Cour des comptes**

Le rapport de la Cour des comptes, rendu public fin juin 2020, incrimine la gestion, entre 2014 et 2016, de l'Autorité de régulation des télécommunications et de la poste (ARTP), devenue depuis 2018 l'Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste (ARCEP). Elle relève entre autres : des défauts de procédures ; le non versement au Trésor public des résultats excédentaires ; recrutement de 19 agents sans appel à candidatures et l'octroi de dons et appuis à diverses entités et personnes physiques en violation de la loi. Toutefois, il faut noter que la gouvernance de l'ARCEP a été modernisée depuis la réforme, et l'institution a été dotée entre autres de manuels de procédures.

✉ bouqueto@afd.fr

▼ Niger : Baisse du chiffre d'affaires global du secteur des télécommunications

Selon le rapport annuel de l'ARCEP pour l'exercice 2019, le parc d'abonnés mobile et fixe est passé à 11,6 M, soit une croissance annuelle de 11,7% et un taux de pénétration globale des services de téléphonie de 52,9%. Le taux de pénétration des services internet est passé, quant à lui, de 23,9% en 2018 à 24,5% en 2019. Le chiffre d'affaires global des opérateurs a connu une baisse de 7,5% pour s'établir à 334,5 M EUR en 2019. Celtel demeure leader du marché. Les investissements réalisés par les opérateurs sont également en baisse (-9%) et s'établissent à 72,3 M EUR en 2019. Par ailleurs, l'ARCEP a mobilisé au profit du Trésor Public 3,8 M EUR au titre des sanctions pécuniaires infligées aux opérateurs.

✉ bouqueto@afd.fr

▼ Sénégal : De nouvelles conditions aux voyageurs et compagnies aériennes

Le Sénégal, après près de 4 mois de fermeture de son espace aérien en raison de la COVID-19, a autorisé, le 15 juillet, la reprise des vols internationaux. Le ministère du Tourisme et des transports aériens, a listé les conditions de reprise du trafic par les compagnies aériennes autorisées à desservir le pays. Parmi ces conditions, le passager doit être résident d'un pays qui ne figure pas sur la liste des pays appliquant une restriction pour le déplacement des ressortissants du Sénégal. En cas de transit au Sénégal, le passager doit remplir les conditions requises et publiées par le pays de destination. Toutefois, une exemption s'appliquerait aux ressortissants de la CEDEAO et à d'autres types de ressortissants.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ Rwanda : Reprise des vols RwandAir dès le 1er août

La compagnie aérienne nationale RwandAir reprendra ses vols le 1er août après plus de cinq mois d'arrêt de ses opérations en raison de la pandémie de la Covid-19. La reprise des opérations fait suite à la décision du gouvernement de rouvrir les aéroports pour les vols commerciaux pour tenter de sortir de la crise qui a lourdement pesé sur l'industrie du transport aérien. Le transporteur s'est engagé dans une stratégie de réouverture progressive, le nombre de destinations couvertes dépendant des restrictions des différents pays. La compagnie a cependant d'ores et déjà annoncé qu'elle commencerait par des vols desservant les destinations africaines ainsi que Dubaï. RwandAir a également détaillé les mesures sanitaires qui seront prises afin d'éviter toute contamination au COVID19 à bord de ses avions. Le gouvernement prévoit de soutenir la compagnie nationale à hauteur de 132 MEUR sur l'exercice 2020/21, contre 111 MEUR l'année fiscale précédente.

✉ lina.ben-hamida@diplomatie.gouv.fr

▼ **Soudan : Réouverture partielle aux vols commerciaux de l'espace aérien du Soudan**

Dans le cadre de la relance économique, le gouvernement soudanais a décidé la réouverture des frontières aériennes à compter du 14 juillet 2020 avec trois pays : l'Égypte, la Turquie et les Émirats-Unis. Cette décision est motivée par la levée progressive du confinement touchant Khartoum depuis le 8 juillet. En l'état, trois compagnies aériennes internationales ont repris leurs vols avec Khartoum : Turkish Airlines, Egypt Air et Emirates.

✉ rafael.santos@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : Le transport interurbain enregistre une perte estimée à 73 M EUR**

Le secteur du transport, particulièrement impacté par la crise sanitaire, a pu reprendre ses voyages vers les villes de l'intérieur de la Côte d'Ivoire dès la levée de l'isolement du Grand Abidjan. La coordination nationale des gares routières de Côte d'Ivoire a annoncé une perte de près de 73 M EUR (84 Mds FCFA) pour le sous-secteur du transport interurbain après 4 mois d'inactivités. A cette perte, s'ajoute le poids du service de la dette et les contraintes techniques incompressibles (visites techniques et assurances). Bien que concernés par les mesures de soutien gouvernemental (réduction de 25% de la patente), les acteurs n'ont pas tous profité de cette facilité du fait des paiements annuels de ces taxes.

✉ ghislain.tanoh@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ethiopie : Deloitte sélectionné pour conseiller les autorités sur l'ouverture du capital d'Ethio Telecom**

Choisi par le ministère des Finances en début de semaine, le cabinet Deloitte conduira les préparatifs en vue de la privatisation partielle d'Ethio Telecom à hauteur de 40 %. Un appel à manifestation d'intérêt pour cette mission de transaction adviser avait été lancé en septembre 2019 pour aboutir à présélectionner quatre opérateurs : Deloitte, EY, PWC et Roland Berger, le premier ayant été finalement retenu malgré une offre tarifaire supérieure. Pour rappel, depuis août 2019, KPMG accompagne Ethio Télécom pour l'évaluation de ses actifs. La date et les modalités de cette opération de privatisation partielle ne sont pas connues, et doivent se faire « en parallèle » à l'attribution des deux licences en greenfield, pour lesquelles un processus de pré-qualification pourrait être lancé après l'appel à manifestation d'intérêt clôturé le 22 juin.

✉ anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : Ratification d'un accord avec le Qatar sur les transports maritimes

Le Gouvernement a adopté un décret portant ratification de l'Accord gouvernemental entre la Côte d'Ivoire et l'Etat du Qatar sur les transports maritimes, signé le 17 septembre 2018 au Qatar. Cet accord vise à renforcer la coopération dans le domaine du transport maritime entre les deux Etats. Il prévoit la reconnaissance mutuelle des documents des navires et des pièces d'identité des marins dûment délivrés par les autorités compétentes des deux pays, ainsi que la mutualisation des moyens dans le cadre de la lutte contre la pollution maritime par les navires. Cet accord permettra à la Côte d'Ivoire d'effectuer le transport maritime sur les ports internationaux de l'Etat du Qatar ouverts à la navigation.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

ENTREPRISES

▼ Burkina Faso : Masse salariale en hausse de 3 M EUR en 2019 de la SONABEL

De 2018 à 2019, la masse salariale de la Société nationale d'électricité (SONABEL) est passée de 17,8 Mds FCFA (26,7 M EUR) pour 2 353 agents à 19 787 Mds FCFA (29,6 M EUR) pour 2 600 agents, soit une augmentation de 2 Mds FCFA (3 M EUR). Cette augmentation reflète notamment la mise en œuvre des mesures prévues dans le protocole d'accord signé entre la direction générale de la SONABEL et les syndicats, relatives aux avancements statutaires et au recours au personnel temporaire. A noter qu'outre la masse salariale, les dettes sociales (en particulier les cotisations à reverser aux organismes de sécurité sociale) sont également en progression de 833,8 M FCFA (1,3 M EUR) en 2019.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : Restructuration de la société d'Etat du secteur minier

Un financement de 109,9 M EUR devrait être engagé par les pouvoirs publics ivoiriens pour la restructuration de la Société d'Etat pour le Développement Minier de Côte d'Ivoire (SODEMI). Créée en 1962, la Sodemi assure l'exploration et la recherche minière en Côte d'Ivoire. Ses activités ont été freinées par plusieurs facteurs dont la crise socio politique et les fluctuations à la baisse des cours des métaux de base entre 2012 et 2020. Ce financement vise à améliorer les performances opérationnelles et financières de la société et intervient dans un contexte où l'exploitation minière s'intensifie en dans le pays. En 2019, le chiffre d'affaires du secteur minier était de 1,1 Md EUR, soit une hausse de 30,8%.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ CEMAC : les États-membres invités à dévoiler la liste des entreprises publiques qui seront cotées sur la bourse régionale

A l'occasion d'une réunion tenue début juillet, le Comité ministériel de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (UMAC) a rappelé aux États leur engagement de fournir la liste des entreprises publiques devant faire leur entrée en bourse sur le marché unifié de la CEMAC. Afin de dynamiser le compartiment « action » du marché financier de la CEMAC, les Etats avaient en effet convenu de présenter avant le mois de février 2020 une liste d'entreprises publiques qui pourraient y être cotées. Cette mesure doit permettre d'atteindre l'objectif de porter la capitalisation totale à 1 200 Mds FCFA d'ici la fin de l'année, contre environ 250 Mds FCFA à ce jour. La Guinée équatoriale est pour l'instant le seul pays à avoir tenu son engagement.

✉ thibaut.bidet@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : Reprise des vols régionaux d'Air Côte d'Ivoire

La compagnie aérienne nationale, Air Côte d'Ivoire, a annoncé le redémarrage de ses premiers vols sous régionaux à compter du 15 juillet 2020. Ces premiers vols seront à destination du Sénégal, du Gabon et du Bénin. Les dessertes vers le Togo et le Niger seront rouvertes à compter du 21 juillet 2020. Quant aux vols en direction du Ghana, du Nigeria, de la RDC, du Burkina Faso, du Liberia, de la Sierra Leone, du Congo, du Cameroun, du Mali et de la Guinée, leur relance est prévue à partir du 1er août 2020.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : QNB victime d'un détournement de 2,7 M USD

Un détournement de 2,7 M USD a été signalé par Qatar National Bank (QNB) à la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) le 15 juillet 2020. L'institution qatarie a demandé à la BCM de suspendre l'ensemble des opérations de dépôt et retrait sur son compte en attendant d'éclaircir la situation. Cette filiale de QNB à Nouakchott a récemment licencié son Directeur pour des « divergences au sujet de questions administratives internes ». Ce détournement intervient moins de 3 semaines après la découverte par la BCM de la disparition dans ses comptes de 1,5 M USD.

✉ pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

▼ Sénégal : Don de 100 000 masques au Ministère de la santé, par le groupe CMA-CGM

Le groupe CMA-CGM, présent dans le domaine du transport maritime et de la logistique, a offert, le 16 juillet, en présence de l'Ambassadeur de France, 100 000 masques au Ministère de la Santé et de l'Action Sociale.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ Togo : Le projet d'extension du réseau électrique à Lomé, d'un montant de 34 M EUR, attribué à AEE Power

L'énergéticien espagnol AEE Power vient de remporter, pour 34 M EUR d'euros, l'avis d'appel d'offres international pour l'extension de réseaux Moyenne Tension / Basse Tension à Lomé. Ce projet bénéficie du financement conjoint de l'Agence française de développement (AFD), l'Union européenne (UE) et de la KfW (Banque publique allemande). L'entreprise, qui maîtrise l'ensemble des segments de la chaîne ingénierie, approvisionnement et construction, a été retenue sur une liste où elle était en concurrence avec CEGELEC, EIFFAGE RMT, LSE&SOGEA SATOM et le groupement d'entreprises SAGEMCOM&MRI, entre autres.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ **Cameroun : lancement du processus de privatisation de la compagnie aérienne nationale (Camair-Co)**

Par une correspondance du 14 juillet 2020 adressée au Premier ministre par le Secrétaire général de la présidence de la République, M. Ferdinand Ngoh Ngoh, le Président de la République a ordonné l'établissement d'un plan de restructuration et de relance de la compagnie aérienne nationale (Camair-Co) en vue de l'ouverture de son capital social à un partenaire privé à hauteur de 51 %. Pour rappel, Camair-Co a été créé le 11 septembre 2006 par un décret présidentiel, succédant à la compagnie Cameroon Airlines qui a été liquidée avec un passif d'environ 55 Mds FCFA. Depuis le démarrage de ses activités en 2011, Camair-co a connu de nombreuses difficultés financières entraînant des immobilisations d'avions et la contraignant à adopter un plan de relance en 2016. A ce jour, la compagnie fait face à d'importantes difficultés opérationnelles, sociales et financières.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

▼ **Congo-Brazzaville : Zenith Energy demande un permis d'exploitation de 25 ans sur le champ pétrolifère Tilapia**

L'opérateur pétrolier canadien, Zenith Energy, qui a acquis en avril 2020 l'intégralité des parts d'AAOG Congo, opérateur du champ Tilapia à hauteur de 56 %, vient de demander aux autorités congolaises de lui accorder un permis d'exploitation de 25 ans sur ce champ. La production, dont le permis actuel a expiré le 18 juillet, se poursuit via un plan de continuation des activités convenu avec les autorités, et pourrait générer jusqu'à 1 500 barils par jour. La société s'est dite confiante quant à l'aboutissement de sa demande et confirme des négociations en bonne voie pour un plan de remboursement de la créance de 5,3 M USD qu'elle détient sur la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC).

✉ Catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ **Cameroun : Bolloré Transport & Logistics Cameroun contraint de licencier près de 200 employés pour motif économique**

Bolloré Transport & Logistics Cameroun s'est vu contraint de supprimer environ 20 % de son effectif pour motif économique selon un plan social négocié depuis janvier 2020 sous le contrôle du ministère du travail et de la sécurité sociale. Selon le Directeur général, cette opération relève d'un plan stratégique mis en œuvre pour permettre à la société de retrouver un niveau de rentabilité satisfaisant après des résultats négatifs cumulés depuis l'année 2017. L'entreprise s'est engagée à sauver près de 900 emplois directs au travers d'une réorganisation efficiente. Bolloré Transport & Logistics malgré son retrait de la gestion du terminal à conteneurs au port de Douala reste présent au Cameroun dans diverses activités logistiques portuaires et ferroviaires.

✉ evelyne.sila@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mauritanie : L'entreprise émirati CONFID ETGI déclarée attributaire du marché de fourniture des engrais**

L'émirati CONFID ETGI vient d'être déclaré attributaire du marché de gré à gré de fourniture des engrais du Commissariat (mauritanien) à la sécurité alimentaire (CSA) d'un montant de 5,2 MUSD. A l'ouverture des plis, le chinois Agro China avec une offre chiffrée à 5,6 M USD était le moins disant, suivi du suisse Ameropa avec 5,8 M USD (société adjudicataire en 2019 d'un contrat de 10 M USD.) Le CSA a ignoré les résultats de l'appel d'offres pour passer un contrat de gré à gré avec l'entreprise émiratie.

✉ pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ouganda : Approbation de l'accord de cession des parts de Tullow Oil à Total pour 575 MUSD**

L'accord de cession des parts de Tullow Oil à Total en Ouganda, conclu en avril dernier pour un montant de 575 MUSD, a été approuvé à l'unanimité par les actionnaires de la société britannique. Ces derniers ont donné leur feu vert pour la vente de la participation de 33,33 % détenue dans les blocs ougandais EA1, EA1A, EA2 et EA3A, à Total. Tullow recevra une première tranche de 500 MUSD et 75 MUSD après la décision finale d'investissement. L'objectif est de finaliser cette transaction au cours du second semestre de cette année. L'annonce de cet accord a permis de relancer ce projet qui avait été retardé par un désaccord entre les partenaires privés et les autorités ougandaises sur le traitement fiscal de cette transaction. Cette étape décisive permet d'envisager une signature de la décision finale d'investissement pour la fin 2020, après la signature d'un accord fiscal contraignant avec l'Administration fiscale ougandaise, reflétant les principes fiscaux convenus entre les parties.

✉ suzanne.koukouiprada@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : Projet d'expansion de CRDB, plus grande Banque de Tanzanie**

CRDB Bank Plc, la plus grande banque de Tanzanie en termes d'actifs (2,83 Mds USD) et de parts de marché (23,3%), prévoit d'entrer dans sept nouveaux pays d'Afrique orientale et centrale dans le cadre d'un plan d'expansion. La Banque vise en premier lieu d'entrer en RDC d'ici un an, pays également choisi par les banques kenyanes Equity Group Holdings Ltd et KCB Group pour leur projet d'expansion. Les autres pays évoqués sont l'Ouganda, le Rwanda, la Zambie, le Kenya, le Malawi et les Comores.

✉ Philippe.GALLI@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : Reprise des vols d'Air Burkina

Après 4 mois d'arrêt de ses activités suite à la fermeture des frontières aériennes dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, Air Burkina a repris sa liaison interne Ouagadougou-Bobo-Dioulasso et devrait reprendre après ses liaisons dans la sous-région. Le gouvernement, qui a par ailleurs prévu une aide de 3,5 Mds FCFA (5,3 MEUR) dans la loi de finances rectificative 2020 votée par le parlement le 9 juillet dernier afin d'aider Air Burkina, a annoncé la réouverture des frontières aériennes pour le 1er août.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : Recrutement d'un cabinet de conseil pour rentabiliser le port de N'Diago

La Mauritanie recherche un cabinet de conseil pour rentabiliser son port multifonctionnel construit à N'Diago, d'une valeur de 352 M USD. La mission du consultant qui sera recruté, suite à un appel d'offres, sera de réaliser une étude évaluant la demande de services portuaires présente ainsi que les projections et d'élaborer une stratégie commerciale cohérente avec les exigences de viabilité financière de l'institution.

✉ pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

▼ Ethiopie : Exploitation du port djiboutien de Tadjoura par l'Ethiopie

L'Ethiopian Shipping and Logistics Service Enterprise (ESLSE, entreprise publique éthiopienne) a commencé en juillet à utiliser le port de Tadjoura pour le transport de charbon et de potasse. Parmi les 5 ports Djiboutien, celui de Tadjoura, présente des avantages en raison de sa proximité avec les industries d'exploitation de potasse et de charbon en région Afar et Tigray. Il permet de réduire la durée d'acheminement de 8 à 5 heures grâce à l'axe routier Tadjourah-Balho (inauguré en 2019). 95 % des marchandises éthiopiennes transitent par Djibouti (import et export), et 80% des flux acheminés à Djibouti ont l'Ethiopie pour destination finale.

✉ anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

▼ Ethiopie : Signature d'un accord pluriannuel entre Canal+ et Eutelsat pour le lancement d'une plateforme DTH

Canal+, filiale du groupe audiovisuel Vivendi, a signé un accord avec Eutelsat Communications pour le lancement d'une offre de télévision payante DTH (satellite). L'accord porte sur plusieurs répéteurs en bande Ku du satellite Eutelsat 7C couvrant la région EMEA. Le bouquet Canal+ Ethiopie, qui sera lancé début 2021, va inclure 50 chaînes premium, avec une sélection de chaînes gratuites éthiopiennes. En effet, le groupe Canal+ a précédemment signé des contrats de distribution avec des chaînes de télévision éthiopiennes dont Fana Broadcasting Network (FBC) et Ethiopian Broadcasting Corporation (EBC).

✉ anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

CARNET ET AGENDA

▼ Sénégal : Les Jeux olympiques de la Jeunesse reportés en 2026

Le Sénégal et le comité international olympique (CIO) ont décidé, d'un commun accord, de reporter, à 2026, les jeux olympiques de la jeunesse initialement prévus à Dakar en 2022. L'accord a été approuvé, le 15 juillet, par la commission exécutive du CIO et sera soumis, pour ratification, à la Session du CIO le 17 juillet 2020. Le report de Dakar 2022 permettrait au CIO, aux Comités Nationaux Olympiques (CNO) et aux Fédérations Internationales (FI) de mieux planifier leurs activités, fortement affectées par le report des Jeux Olympiques de Tokyo 2020, les reports ultérieurs des grandes compétitions sportives internationales ainsi que les conséquences opérationnelles et financières de la crise sanitaire mondiale.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ Gabon : Nomination d'un nouveau gouvernement

Précédemment ministre de la Défense nationale après avoir été maire de Libreville de 2014 à 2019, Rose Christiane Ossouka Raponda a été nommée Premier ministre du Gabon le 16 juillet dernier. Pilier du septennat, Jean-Marie Ogandaga est maintenu à son poste de ministre de l'Economie qui inclut désormais « la relance ». Le ministère dont il a la charge a été scindé en deux et un ministère du Budget et des Comptes publics a été créé avec à sa tête Sosthène Ossoungou Ndibangoye. Cet ancien Directeur général de la comptabilité publique et du Trésor occupait depuis décembre 2019 le poste de ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances. Le ministre de l'Economie se voit par ailleurs renforcé par la nomination de Nicole Janine Lydie Mbou, l'ancienne DGA de la Dette, en tant que ministre déléguée.

✉ Aline.quenet@dgtresor.gouv.fr

Les analyses et commentaires développés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du MEAE ni des ministères économiques et financiers.

La lettre d'information économique est réalisée conjointement par la **DIRECTION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN** du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et par la **DIRECTION GENERALE DU TRESOR** du ministère de l'Economie et des Finances.

Contacts

Objectifafrique.DAOI@diplomatie.gouv.fr
mathieu.schmitt@diplomatie.gouv.fr
tresor-communication@dgtresor.gouv.fr

Remerciements à :

l'AFD, Business France, CCI France International, CCI Paris-Ile de France, CMS Bureau Francis Lefebvre, Conseil français des investisseurs en Afrique, Conseillers du commerce extérieur de la France, Conférence permanente des Chambres de commerce africaines, Expertise France, Gide, Maison de l'Afrique, Croissance Peace et MEDEF International pour leur contribution à la réalisation et la diffusion d'Objectif Afrique.

Contributions :

Vous souhaitez contribuer à Objectif Afrique ?

Pour une contribution en provenance de France, envoyez votre article à : objectifafrique.daoi@diplomatie.gouv.fr

Pour une contribution en provenance d'Afrique, envoyez votre article au chef du service économique de l'ambassade du pays concerné (prenom.nom@dgtresor.gouv.fr; liste des services économiques par pays : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays>)

AVEC LE CONCOURS DE :

